



BILAN DE LA SITUATION HYDROLOGIQUE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

DU 1^{er} SEPTEMBRE 2024
AU 31 AOÛT 2025

Table des matières

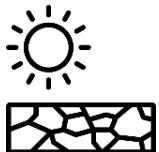
1. BILAN GLOBAL	3
2. PRÉCIPITATIONS ET EAU DANS LE SOL.....	5
2.1. Précipitations.....	6
2.2. Précipitations efficaces.....	8
2.3. Eau dans le sol.....	9
2.4. Enneigement	10
3. NAPPES	12
3.1. Situation en début d'année hydrologique.....	12
3.2. Analyse de la période de recharge 2024-2025	16
3.3. Analyse de la période d'étiage 2025.....	21
4. DÉBITS DES COURS D'EAU	24
4.1. Bilan de l'année hydrologique de septembre 2024 à août 2025.....	24
4.2. Évolution au cours de l'année hydrologique	25
4.3. Focus sur quelques épisodes marquants dans les bassins de l'année hydrologique	28
5. ÉTIAGES ESTIVALEX.....	36
5.1. Observations des écoulements des cours d'eau entre mai et septembre 2025.....	36
5.2. Observations des écoulements des cours d'eau depuis 2012	39
6. BARRAGES ET RÉSERVOIRS	41
6.1. De septembre à novembre 2024	41
6.2. De décembre 2024 à avril 2025.....	42
6.3. De mai à août 2025	43
7. GLOSSAIRE	44
8. EN SAVOIR PLUS	46
8.1. Qu'est-ce que le bulletin national de situation hydrologique ?.....	46
8.2. Ressources associées.....	47
8.3. Contributeurs du bulletin de situation hydrologique	48

1. BILAN GLOBAL



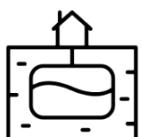
Précipitations

L'année hydrologique 2024-2025 a été globalement conforme à la normale, avec des contrastes marqués selon les saisons. L'automne s'est distingué par des précipitations abondantes, particulièrement en septembre et octobre, où l'excédent a dépassé 40 à 50 %. L'hiver a été contrasté, avec un mois de janvier très pluvieux compensant des mois de décembre et février peu arrosés. Le printemps s'est révélé nettement déficitaire sur la moitié nord du pays, avec des manques atteignant parfois 50 à 80 %, tandis que le sud bénéficiait de précipitations plus conformes, voire excédentaires sur l'arc méditerranéen. L'été a présenté un déficit modéré généralisé, malgré quelques épisodes orageux localement violents. Les disparités spatiales ont été importantes, opposant souvent les régions du nord et du sud. La période de recharge, de septembre à mars, s'est finalement établie proche de la normale avec un excédent de seulement 5 %, résultat de l'alternance entre mois très pluvieux et mois secs.



Humidité des sols

Cette année hydrologique s'est caractérisée par une forte variabilité saisonnière de l'humidité des sols en France. Après un début d'année marqué par des conditions très humides en automne, avec une humidification généralisée en septembre et octobre notamment de la façade atlantique aux frontières du Nord et du Nord-Est, les sols sont revenus à des valeurs conformes à la saison en fin d'année suite au déficit pluviométrique de novembre-décembre. Dès la fin de l'hiver, un assèchement notable s'est amorcé et s'est intensifié au printemps et en été, culminant avec un record bas mi-août après la vague de chaleur. En moyenne annuelle, l'humidité des sols est restée proche de la normale sur la majeure partie du territoire, avec toutefois des disparités géographiques marquées : des sols plus humides de l'Île-de-France au Poitou, sur certaines zones du Sud-Ouest et des Alpes, mais des conditions plus sèches voire exceptionnellement sèches de la Seine-Maritime à la frontière belge, sur les Vosges et le Roussillon. La sécheresse estivale a principalement affecté le nord, le centre et le sud-ouest du pays de mai à août. L'année s'est ainsi achevée avec des sols souvent très secs sur plus de la moitié du territoire.



Nappes

L'année hydrologique 2024-2025 a débuté avec des niveaux particulièrement élevés à l'étiage, à l'exception du sud-est. La recharge automnale s'est amorcée dès septembre sur les nappes réactives des secteurs arrosés, puis s'est généralisée en octobre avec une forte activité, avant de fortement ralentir en novembre. La période hivernale a connu une reprise de la recharge en décembre

et janvier, hormis sur le sud-est, puis un affaiblissement généralisé à partir de février, tandis que le sud-est bénéficiait d'une réactivation. Les hautes eaux printanières ont atteint des niveaux proches à supérieurs aux normales, malgré quelques déficits persistants sur le Roussillon et le littoral languedocien. La vidange a démarré précocement dès février au nord sur les nappes réactives, s'étendant progressivement aux nappes inertielles au printemps, et tardivement sur le sud et la Corse entre avril et mai. Les précipitations printanières et estivales soutenues ont généré des épisodes de recharge ponctuels inhabituels pour la saison. À l'étiage, la situation était globalement satisfaisante, bien que la moitié nord et le centre aient subi une vidange prolongée, et que le Roussillon, les Corbières et la vallée de l'Aude soient restés déficitaires toute l'année.



Cours d'eau

L'année hydrologique s'est caractérisée par trois phases distinctes : un automne exceptionnellement humide ayant permis une recharge généralisée des cours d'eau, suivi d'un hiver contrasté opposant une moitié ouest et nord largement excédentaire au pourtour méditerranéen déficitaire. Le printemps et l'été ont confirmé un assèchement progressif et généralisé, particulièrement marqué dans les régions orientales, méridionales et sur le Massif Central, tandis que certains secteurs du nord et nord-est ont maintenu des conditions plus favorables.



Taux de remplissage des retenues

L'année hydrologique a débuté dans des conditions favorables grâce à une recharge automnale efficace qui a maintenu les niveaux au-dessus des objectifs de gestion sur la majeure partie du territoire. À partir de l'hiver, une disparité géographique s'est installée progressivement avec une situation satisfaisante dans le centre, le nord-ouest et le sud-ouest, tandis que le sud-est, notamment les Alpes et la région PACA, ont connu une dégradation persistante. En fin d'année hydrologique, malgré des niveaux encore élevés dans le couloir rhodanien, une augmentation des déficits s'est observée dans le sud-ouest, les Vosges, les Pyrénées et les Alpes du Nord, la Corse présentant quant à elle des situations très contrastées.

2. PRÉCIPITATIONS ET EAU DANS LE SOL

Bilan global de l'année hydrologique (septembre 2024 à août 2025)

Après deux années déficitaires suivies d'une année 2023-2024 excédentaire de plus de 20 %, **la pluviométrie a été proche de la normale en moyenne sur la France** sur l'année hydrologique 2024-2025 avec un cumul de 920 mm.

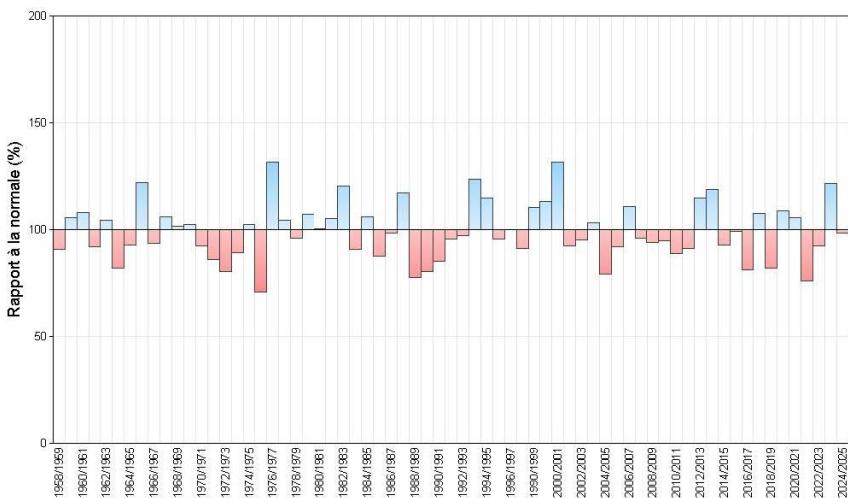
Le cumul de précipitations a été généralement excédentaire de 10 à 40 % de l'Île-de-France à la Touraine, de l'est du Massif central au Gard, sur une grande partie de la région PACA et sur le nord de la Haute-Corse, voire très localement plus. En revanche, il a été souvent déficitaire de 15 à 30 % du Nord-Pas-de-Calais au nord de la Lorraine, des Pyrénées-Orientales à l'ouest de l'Hérault ainsi que sur l'ouest de la Bretagne et le sud de la Corse. La pluviométrie a été assez hétérogène sur le reste du pays mais globalement plus conforme à la normale.

Durant la période de recharge de septembre 2024 à mars 2025, l'excédent a atteint 5 % en moyenne sur la France. Les cumuls de pluie ont été souvent excédentaires de 25 à 50 % de l'Île-de-France au nord de la Vienne et à la Creuse, de la Haute-Loire aux Cévennes ainsi que plus localement de l'est de la Savoie au Var et aux Alpes-Maritimes, sur le nord de la Haute-Corse et sur les Pyrénées centrales. Ils ont atteint une fois et demie à deux fois la normale par endroits sur le Loir-et-Cher, la Haute-Loire, l'Ardèche et le Gard. À l'inverse, ils ont été localement déficitaires de 25 à 50 % sur l'Aude et l'Hérault. La pluviométrie a été proche de la normale sur le reste du pays.

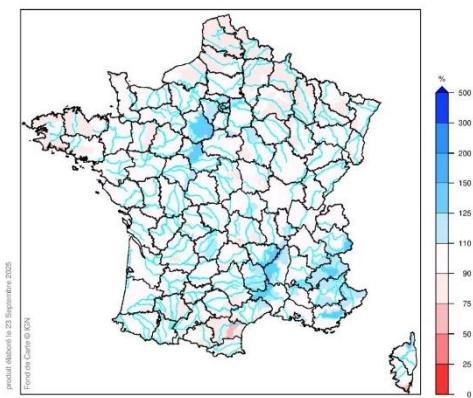
Durant la période d'étiage, d'avril à août 2025, les précipitations ont été déficitaires de 13 % en moyenne sur la France. Le déficit a souvent dépassé 25 % du Nord-Pas-de-Calais au nord de la Champagne-Ardenne, de la Normandie et des Côtes-d'Armor au nord de la Nouvelle-Aquitaine et à l'ouest de la Bourgogne ainsi que très localement sur l'Occitanie, le sud de la Provence et de la Corse. A contrario, les cumuls ont été excédentaires de plus de 25 % par endroits du Vaucluse aux Hautes-Alpes et sur le relief corse. Ils ont été proches de la normale sur le reste du pays.

L'indice d'humidité des sols superficiels moyen sur la France est resté globalement supérieur à la médiane de septembre 2024 à mi-février 2025. Il a ensuite retrouvé des valeurs plus proches de la médiane jusqu'à fin mars puis est resté en dessous à partir de début mai jusqu'à la fin de l'été, atteignant ponctuellement un record bas le 19 août après la vague de chaleur du 8 au 18 août. En moyenne sur l'année hydrologique, l'humidité des sols a été proche de la normale sur une grande partie du territoire. Les sols ont été très localement inhabituellement secs sur le sud-ouest de l'Occitanie et l'Aisne. **La sécheresse des sols a concerné la France de mai à août, principalement sur le nord, le centre et le sud-ouest de l'Hexagone.**

Rapport à la normale du cumul de précipitations agrégées sur la France sur l'année hydrologique depuis 1959



Rapport à la normale du cumul de précipitations sur l'année hydrologique 2024 – 2025

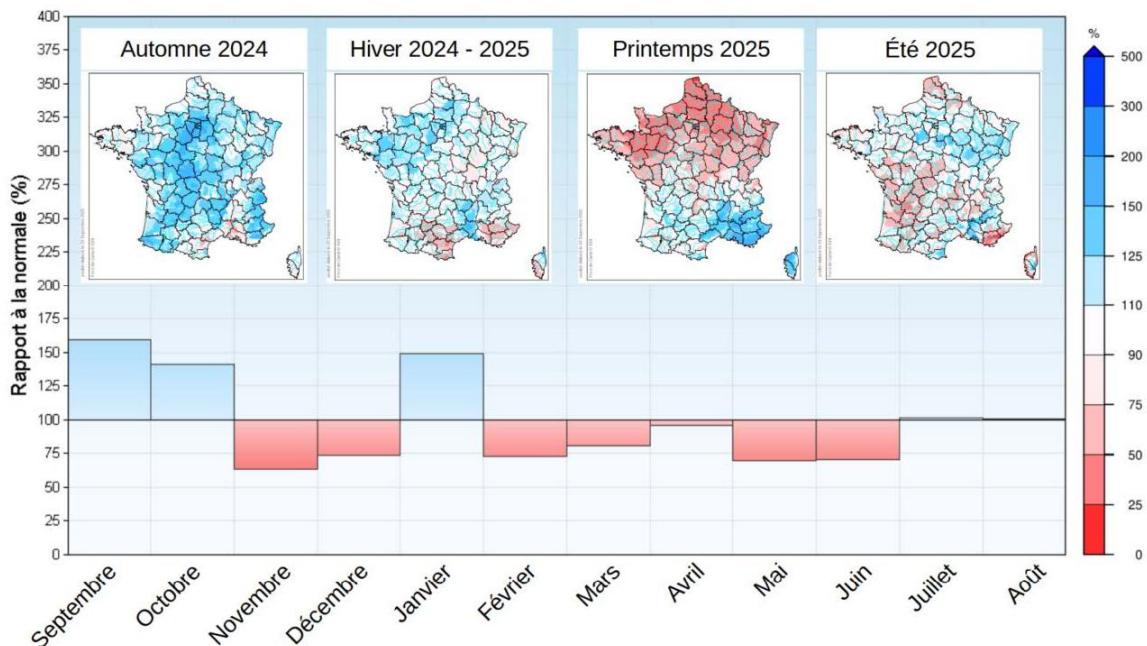


2.1. Précipitations

Les données de précipitations sont issues de la chaîne de modélisation hydro-météorologique de Météo-France. Le rapport à la normale est calculé par rapport à la période de référence 1991 – 2020.

Évolution du rapport à la normale du cumul de précipitations de septembre 2024 à août 2025

Cartes de rapport à la normale des précipitations sur chaque saison météorologique



L'année hydrologique 2024-2025, en moyenne conforme à la normale a été marquée par un début d'automne puis un mois de janvier bien arrosés puis par un printemps et un début d'été peu pluvieux. L'excédent pluviométrique a ainsi dépassé 50 % en septembre 2024 puis 40 % en octobre 2024 et a avoisiné 50 % en janvier. En revanche, le déficit a atteint 30 % en mai et juin 2025 et 35 % en novembre 2024.

Les épisodes pluvieux, très fréquents en début d'**automne**, se sont accompagnés de pluies souvent très abondantes. Ils ont été plus rares en novembre, surtout marqué par un épisode neigeux précoce sur la moitié nord les 21 et 22. Les précipitations ont été excédentaires de 10 à 40 % sur une grande partie de l'Hexagone et le nord de la Haute-Corse. L'excédent a atteint 40 à 60 % par endroits des Alpes au Var, de l'ouest des Pyrénées à l'Auvergne, à la Bourgogne et à la Picardie, voire localement 60 à 90 % sur le Centre-Val de Loire et l'Île-de-France. Les cumuls ont été en revanche déficitaires de 10 à 30 % sur l'ouest de la Bretagne, la Corse-du-Sud ainsi que de la moyenne vallée du Rhône au pourtour du golfe du Lion. Le déficit a localement dépassé 40 % sur le Languedoc-Roussillon et le Vaucluse. **En moyenne sur le pays, la pluviométrie a été excédentaire de plus de 15 % avec un cumul moyen de 316 mm, soit 47 mm de plus que la normale.**

Durant l'**hiver météorologique**, malgré un mois de janvier très pluvieux, les passages perturbés ont été moins fréquents que la normale sur une grande partie du pays avec des mois de décembre et février peu arrosés. Toutefois, les chutes de neige ont été abondantes sur les Pyrénées en décembre tandis qu'en février plusieurs épisodes cévenols ont donné des précipitations conséquentes du Haut-Languedoc à l'Ardèche et au delta du Rhône. Les précipitations ont été souvent excédentaires de 10 à 50 % sur le nord-ouest de l'Hexagone, du nord des Alpes à l'est du Massif central et à la Camargue ainsi que sur le nord-est de l'île de Beauté. L'excédent a atteint par endroits 50 à 80 % sur la Haute-Loire, le Gard, l'Hérault et la Haute-Corse. Les cumuls ont été en revanche déficitaires de 10 à 30 % sur une grande partie du Sud-Ouest ainsi que plus localement de la Lorraine au val de Saône et sur l'extrême nord. Le déficit a atteint 30 à 60 % sur les Pyrénées-Orientales, l'Aude, l'est de la région PACA et l'ouest de la Corse. **En moyenne sur le pays, la pluviométrie a été conforme à la saison avec un cumul moyen de 244 mm.**

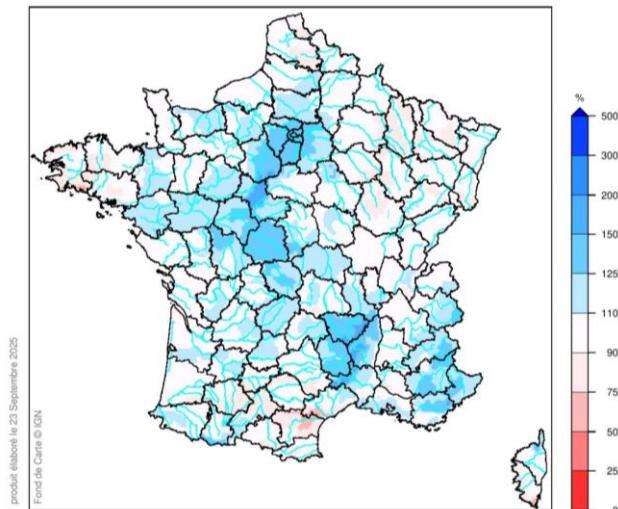
Les données de précipitations sont issues de la chaîne de modélisation hydro-météorologique de Météo-France. Le rapport à la normale est calculé par rapport à la période de référence 1991 – 2020.

Durant le **printemps**, les précipitations ont été faibles et peu fréquentes sur la moitié nord du pays. Le déficit pluviométrique a dépassé 30 %, atteignant 50 à 80 % du nord de la Bretagne et des Pays de la Loire aux Hauts-de-France et à la Champagne-Ardenne ainsi que plus localement sur l'Alsace et la Lorraine. Les passages pluvieux ont été plus conformes à la saison sur les régions du Sud. Les cumuls ont été plus proches des normales du Sud-Ouest au nord de Rhône-Alpes, mais assez hétérogènes, déficitaires de plus de 10 % par endroits et a contrario parfois excédentaires de plus de 30 %. Ils ont été généralement excédentaires de plus de 30 % de la Montagne Noire aux Cévennes et à la région PACA ainsi qu'en Corse, atteignant par endroits une fois et demie à deux fois la normale. **En moyenne sur le pays, la pluviométrie a été déficitaire de près de 20 % avec un cumul moyen de 182 mm, soit 40 mm de moins que la normale.**

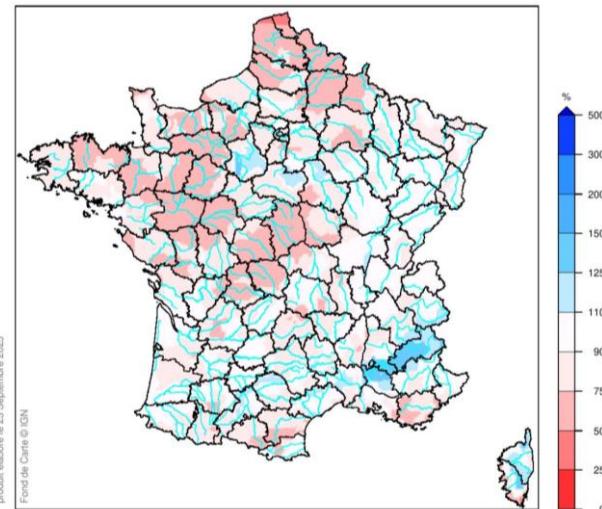
Les épisodes pluvieux **estivaux** ont été assez fréquents en juillet, notamment sur la moitié nord avec deux à huit jours de plus que la normale. Ils ont été plus rares en juin et en août mais souvent orageux et localement violents, en particulier en fin d'été du Sud-Ouest au Centre-Est et sur les régions méditerranéennes. Les précipitations ont été déficitaires sur une grande partie du pays. Le déficit a souvent dépassé 30 % sur l'extrême nord ainsi que du sud des Pays de la Loire et du Centre-Val de Loire à l'ouest des Pyrénées et 50 % sur le Var, les Alpes-Maritimes et le littoral corse. En revanche, les cumuls de pluie ont été excédentaires par endroits de 20 à très localement 80 % du sud du Bassin parisien au Nord-Est, du Roussillon à l'Hérault, du Gard aux Hautes-Alpes et sur la montagne corse. **En moyenne sur le pays, la pluviométrie a été déficitaire de 10 % avec un cumul moyen de 177 mm, soit 18 mm de moins que la normale.**

De septembre 2024 à mars 2025, les mois de septembre, octobre et janvier très pluvieux ont alterné avec des mois de novembre et décembre puis février et mars peu arrosés. **La pluviométrie de la période de recharge a ainsi été proche de la normale, excédentaire de seulement 5 % en moyenne sur la France avec un cumul moyen de 615 mm, soit 33 mm de plus que la normale.**

**Rapport à la normale des précipitations
sur la saison de recharge
(septembre 2024 – mars 2025)**



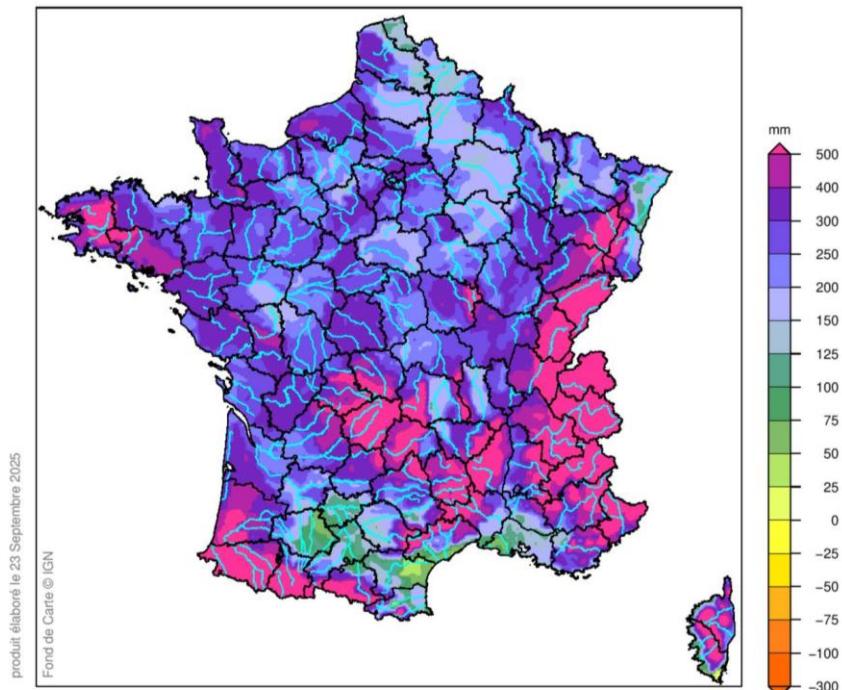
**Rapport à la normale des précipitations
sur la saison d'étiage
(avril – août 2025)**



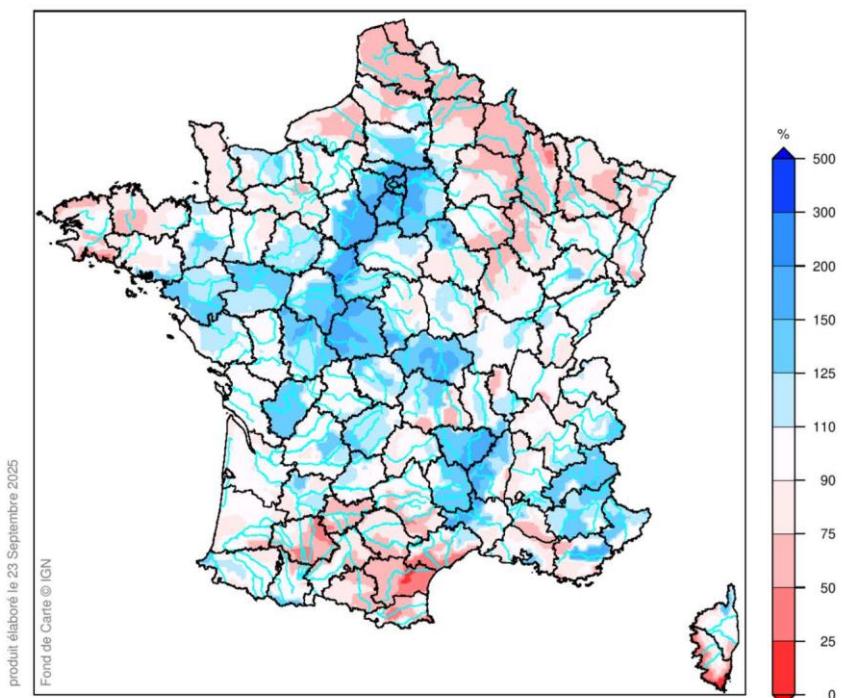
2.2. Précipitations efficaces

Les précipitations efficaces correspondent à un bilan hydrique entre les précipitations et l'évapo-transpiration réelle (et peuvent donc être négatives). Elles correspondent à la part des précipitations disponibles pour l'humidification du sol et le ruissellement. Elles sont évaluées à l'aide de la chaîne de modélisation hydro-météorologique de Météo-France.

Cumul de précipitations efficaces de septembre 2024 à août 2025



Rapport à la normale du cumul de précipitations efficaces de septembre 2024 à août 2025



2.3. Eau dans le sol

L'état en eau du sol est caractérisé en utilisant l'indice d'humidité des sols SWI en moyenne sur la couche racinaire. L'indice SWI est issu de la chaîne de modélisation hydro-météorologique de Météo-France.

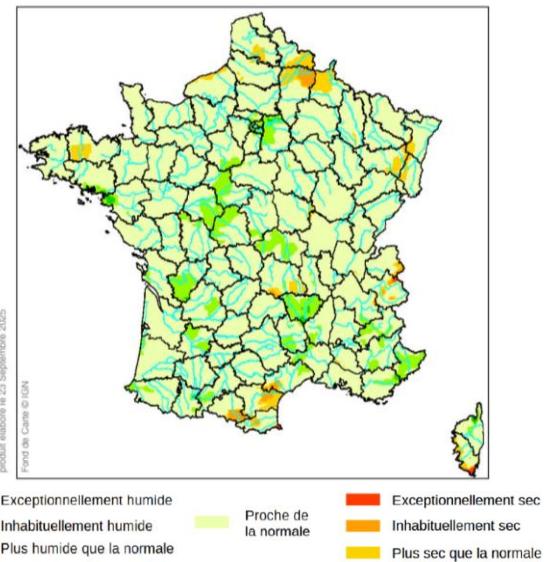
L'année hydrologique 2024-2025 a débuté avec des sols très humides sur une grande partie de la France et s'est achevé avec des sols souvent très secs. **En moyenne sur l'année hydrologique, l'indicateur du niveau d'humidité des sols a été proche de la normale sur une grande partie du territoire.** Les sols ont été plus humides que la normale par endroits, voire très localement inhabituellement humides de l'Île-de-France au nord du Poitou et à l'Indre, de la Charente au Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques à la Haute-Garonne, de la Haute-Loire au nord du Gard et de l'Hérault, des Hautes-Alpes aux Alpes-Maritimes ainsi que sur l'Allier et plus ponctuellement sur le Morbihan, la Loire-Atlantique et la Haute-Corse. En revanche, les sols ont été plus secs que la normale par endroits, voire parfois inhabituellement secs à très localement exceptionnellement secs de la Seine-Maritime à la frontière belge, sur le massif des Vosges, les Côtes-d'Armor, le Puy-de-Dôme, les Pays de Savoie, de l'Ariège au Roussillon et à l'ouest de l'Hérault ainsi que sur le littoral de la Corse-du-Sud.

- *sols très humides / sols très secs : événement se produisant en moyenne une fois tous les 10 ans*

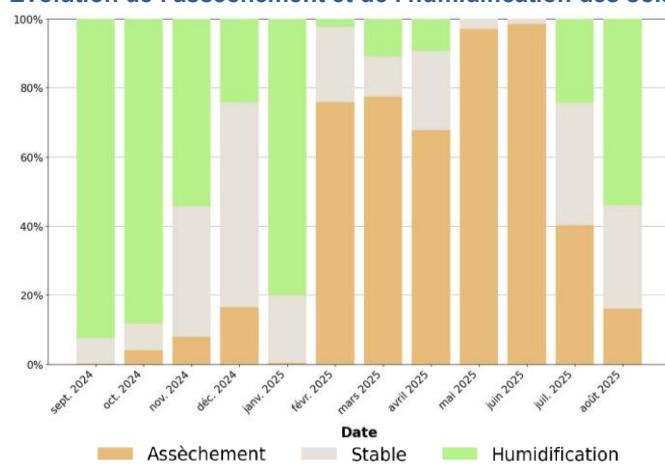
- *sols extrêmement humides /sols extrêmement secs : événement se produisant en moyenne une fois tous les 25 ans*

Les sols, plus humides que la normale à exceptionnellement humides sur 40 % du territoire en début d'année hydrologique 2024-2025, tout particulièrement de la façade atlantique aux frontières du Nord et du Nord-Est, se sont fortement humidifiés en septembre et octobre sur la majeure partie du pays et sont devenus plus humides que la normale à exceptionnellement humides sur 75 % du pays. Avec un déficit pluviométrique assez marqué en novembre et décembre, notamment sur le Sud-Est, les sols sont redevenus conformes à la saison fin 2024 sur plus de 75 % du territoire. Ils sont toutefois restés plus humides que la normale sur 20 % du pays. Les sols se sont nettement asséchés dès la fin de l'hiver sur plus de 70 % du pays. L'assèchement s'est poursuivi en mai et juin sur la quasi-totalité de la France et les sols sont devenus plus secs que la normale à exceptionnellement secs sur plus de 50 % du pays en juin, principalement sur la moitié nord. Malgré une humidification sur plus de 20 % du territoire en juillet et sur plus de 50 % en août, suite à l'assèchement des sols habituel pour la saison, les sols sont restés plus secs que la normale à exceptionnellement secs sur plus de 60 % de la France en fin d'été. **La sécheresse des sols a concerné la France de mai à août, principalement sur le nord, le centre et le sud-ouest de l'Hexagone.**

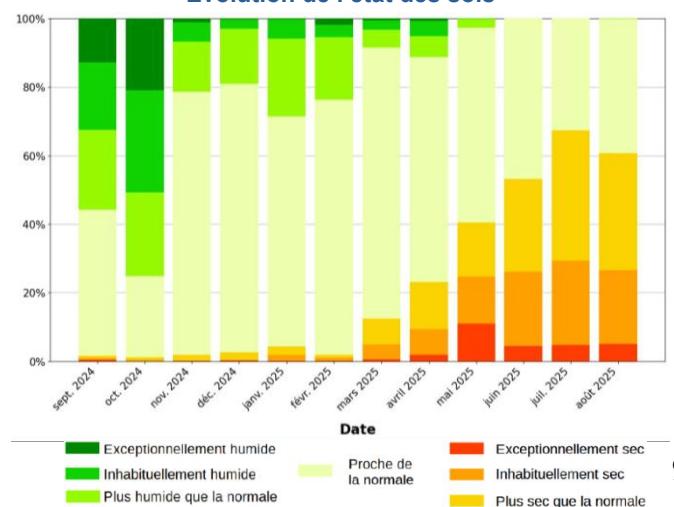
Indicateur d'humidité des sols septembre 2024 – août 2025



Évolution de l'assèchement et de l'humidification des sols



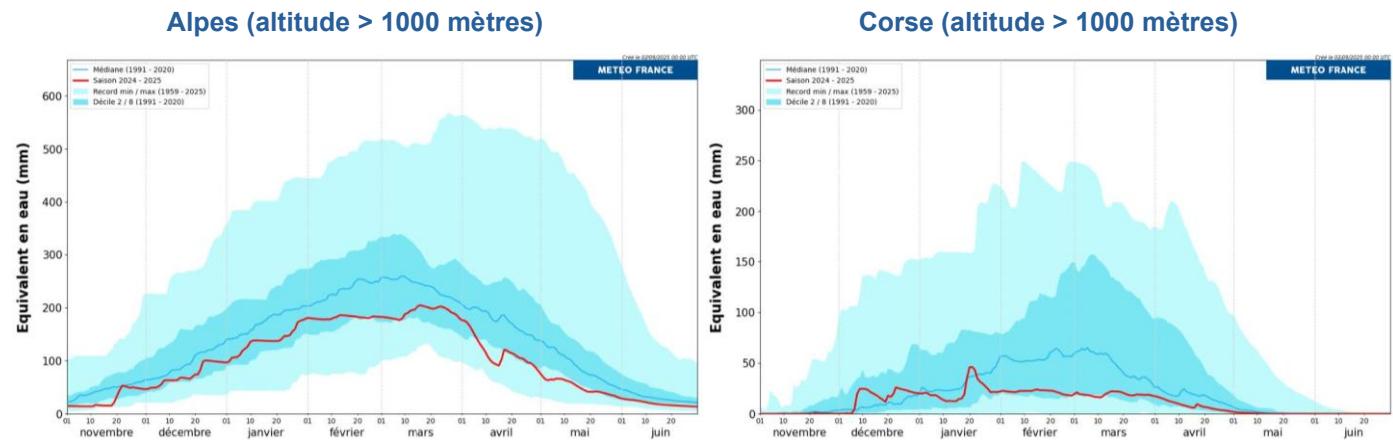
Évolution de l'état des sols



2.4. Enneigement

Pour caractériser l'enneigement, nous utilisons l'équivalent en eau du manteau neigeux qui représente le stock d'eau potentiellement disponible au moment de la fonte. Il est exprimé en mm et est issu de la chaîne de modélisation hydro-météorologique de Météo-France.

Évolution de l'équivalent en eau du manteau neigeux du 1^{er} novembre 2024 au 1^{er} juillet 2025

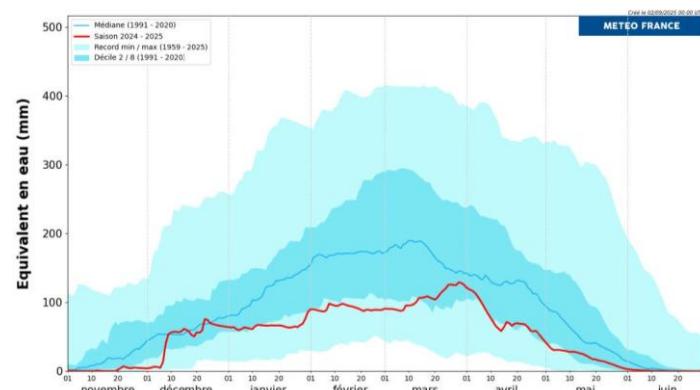


Sur les Alpes : suite à des chutes de neige abondantes, l'équivalent en eau du manteau neigeux est resté proche de la médiane de la fin de l'automne à fin janvier sur **les Alpes du Nord**. Il a ensuite diminué pour atteindre puis rester proche du 2^e décile en mars, puis en dessous début avril. Grâce à des chutes de neige abondantes mi-avril, il est remonté au niveau du 2^e décile et s'y est maintenu jusqu'à fin mai. Sur **le sud des Alpes**, après un retour précoce de la neige en fin d'automne, les précipitations ont été rares en début d'hiver. Après avoir atteint la médiane fin novembre, l'équivalent en eau du manteau neigeux est généralement resté en dessous du 2^e décile de mi-décembre à mi-janvier. Suite à des chutes de neige abondantes en janvier puis en mars, il a dépassé le 2^e décile en février et la médiane fin mars et début avril puis est resté entre le 2^e décile et la médiane jusqu'à fin mai.

En moyenne sur **l'ensemble du massif alpin**, après avoir atteint la médiane fin novembre suite à des chutes de neige précoces, l'équivalent en eau du manteau neigeux est resté inférieur à la médiane jusqu'au début du printemps puis le plus souvent en dessous du 2^e décile à partir du mois d'avril.

Sur la Corse : l'équivalent du manteau neigeux a été supérieur à la médiane en décembre puis mi-janvier suite à des chutes de neige assez abondantes sur le **relief corse**. Il a rapidement diminué fin janvier pour rester ensuite généralement proche du 2^e décile.

Pyrénées (altitude > 1000 mètres)

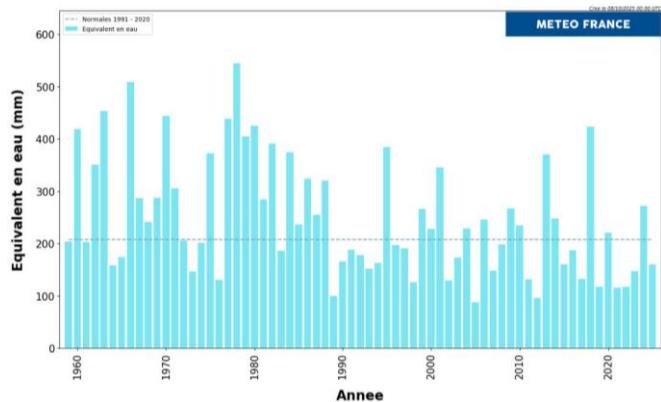


Sur les Pyrénées : l'équivalent en eau du manteau neigeux est resté inférieur à la médiane excepté en décembre où les chutes de neige ont été abondantes en début de mois puis après le 20. Il a été inférieur au 2^e décile de mi-janvier à mi-mars. Il est ensuite remonté au-dessus suite à quelques chutes de neige sur le **massif pyrénéen** sans toutefois atteindre la normale jusqu'à début avril puis est resté proche du 2^e décile jusqu'à la fin du mois. En mai, il s'est maintenu entre le 2^e décile et la médiane suite à de faibles chutes de neige en altitude.

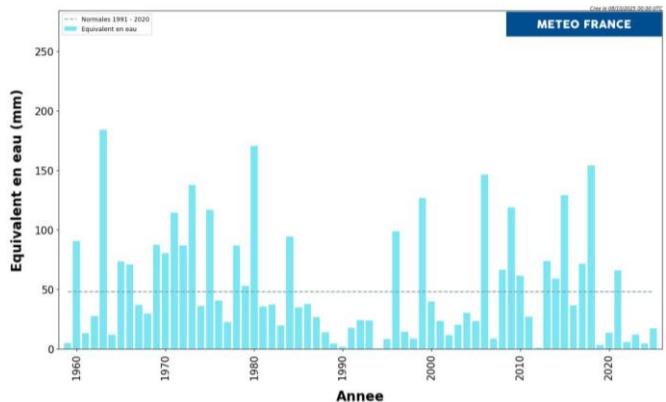
Pour caractériser l'enneigement, nous utilisons l'équivalent en eau du manteau neigeux qui représente le stock d'eau potentiellement disponible au moment de la fonte. Il est exprimé en mm et est issu de la chaîne de modélisation hydrométéorologique de Météo-France.

Évolution de l'équivalent en eau du manteau neigeux au 1^{er} avril de chaque année depuis 1959

Alpes (altitude > 1000 mètres)



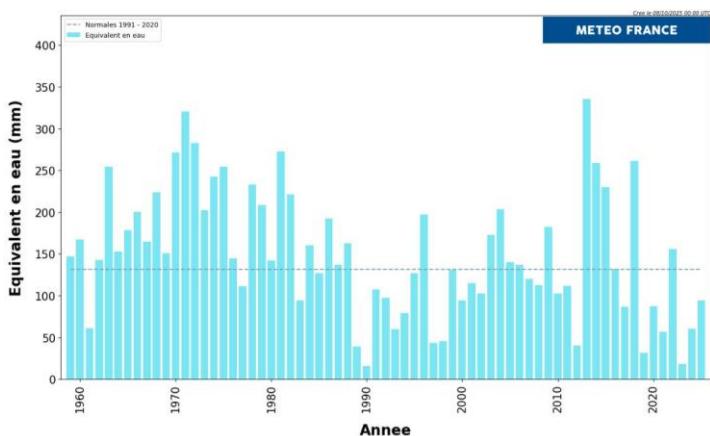
Corse (altitude > 1000 mètres)



Sur les Alpes : au 1^{er} avril 2025, l'équivalent en eau du manteau neigeux de 160 mm est déficitaire de près de 25 % en moyenne sur le massif a contrario de l'année précédente. Le déficit dépasse généralement 50 %, voire souvent 75 % de l'ouest de la Haute-Savoie à l'ouest de l'Isère et aux Alpes-Maritimes. La quantité d'eau stockée dans le manteau neigeux est plus proche de la normale sur l'est de la chaîne mais souvent déficitaire de 25 à 50 % de l'est de la Savoie à l'est des Hautes-Alpes.

Sur la Corse : au 1^{er} avril 2025, dans la continuité des trois années précédentes déjà très déficitaires, l'équivalent en eau du manteau neigeux de 17 mm est déficitaire de 65 % en moyenne sur la montagne corse où il a très peu neigé. Le déficit dépasse localement 75 % sur le centre de l'île.

Pyrénées (altitude > 1000 mètres)



Sur les Pyrénées : au 1^{er} avril 2025, la quantité d'eau stockée dans le manteau neigeux de 94 mm est déficitaire de 30 % en moyenne sur la chaîne pyrénéenne. Le déficit, moins important que l'année précédente, dépasse toutefois souvent 75 % sur l'ouest et le centre du massif.

3. NAPPES

Bilan global de l'année hydrologique 2024-2025

La situation à l'étiage 2024, en début d'année hydrologique 2024-2025, était particulièrement haute, sauf sur le sud-est. La recharge a débuté dès septembre 2024 sur les secteurs arrosés abritant des nappes réactives et s'est généralisée courant octobre 2024 à l'ensemble des nappes réactives et inertielles. La recharge 2024-2025 a été très active en octobre, a fortement ralenti en novembre, avant de reprendre en décembre et janvier sauf sur le sud-est puis de s'atténuer à partir de février sur une grande partie du territoire et de se réactiver sur le sud-est. L'état des nappes a évolué selon les apports de ces recharges. Les niveaux des hautes eaux 2025 étaient généralement proches à au-dessus des normales. Quelques situations déficitaires restaient présentes notamment sur le Roussillon et le littoral ouest du Languedoc.

La période de vidange 2025 a débuté très précocement, à partir de février, sur les nappes réactives d'une grande partie nord du territoire. La vidange s'est généralisée aux nappes inertielles durant le printemps 2025. Elle s'est mise en place tardivement, entre avril et mai 2025, sur les nappes du sud et de la Corse. A partir de mai 2025, les pluies n'auraient plus dû être efficaces pour engendrer des épisodes de recharge. Cependant les périodes humides ont continué à se succéder et les pluies ont pu être suffisantes pour s'infiltrer en profondeur, générer des épisodes de recharge ponctuels et soutenir les niveaux.

Lors de l'étiage 2025, fin août ou courant septembre, la situation des nappes était généralement proche des normales à haute pour les nappes inertielles et pour la plupart des nappes réactives. Des nappes de la moitié nord et du centre du territoire ont souffert d'une vidange 2025 longue et plus intense et enregistraient des niveaux modérément bas. Enfin, l'état des nappes de la plaine du Roussillon, du massif des Corbières et de la vallée de l'Aude est resté déficitaire durant toute l'année hydrologique 2024-2025.

3.1. Situation en début d'année hydrologique

Période d'étiage 2024 (début de période de recharge)

Les plus basses eaux 2024 (étiage) marquent le début de l'année hydrologique 2024-2025. Elles sont survenues un peu précocement sur l'ensemble du territoire, généralement entre septembre et octobre 2024.

Les premiers épisodes de recharge ont été observés localement sur les nappes réactives durant la seconde quinzaine d'août et début septembre 2024 avec les orages de fin d'été. Ces pluies efficaces ont pu engendrer des recharges momentanées sur de nombreuses nappes réactives et ainsi freiner la vitesse de vidange. L'étiage 2024 des nappes réactives a été enregistré durant la première quinzaine de septembre sur une grande partie de la moitié sud du territoire et en Corse et entre fin septembre et octobre sur la moitié nord ainsi que sur le Roussillon, le Languedoc et le sud du Massif central.

L'étiage 2024 des nappes inertielles est généralement survenu entre fin septembre et mi-octobre. Il a été plus tardif, entre mi-novembre et début décembre au droit de quelques points d'observation plus inertielles du Bassin de l'Artois et du Bassin parisien.

Situation des nappes en début de période de recharge

La situation à l'étiage 2024 était généralement excédentaire. En effet, la recharge 2023-2024 a été globalement très au-dessus des normales et la décharge 2024 a été atypique, avec un fort soutien par les pluies infiltrées durant le printemps et, en moindre mesure, de l'été. De plus, la pression des prélèvements a été probablement faible, en lien avec des températures peu élevées.

Concernant les nappes inertielles d'Artois-Picardie, du Bassin parisien et du couloir Rhône-Saône, les niveaux de l'étiage 2024 étaient généralement modérément hauts à hauts. Ils ont atteint des niveaux très hauts sur le bassin Artois-Picardie, en Champagne, en Brie et en Tardenois, en Bourgogne et en Gâtinais, en Sologne et en Sancerre. Des niveaux comparables aux normales à modérément bas étaient toujours présents sur les nappes de la Beauce, de la Bresse et Dombes et du Sundgau, conséquence de leur très forte inertie.

La situation des nappes réactives des deux-tiers nord et du sud-ouest était excédentaire, avec des niveaux d'étiage généralement hauts à très hauts. Les niveaux d'étiage très hauts concernaient principalement les nappes très réactives des calcaires jurassiques et crétacés (Boulonnais, Lorraine, Jura, pourtour du Bassin parisien et pourtour du Bassin aquitain) mais également les nappes des grès vosgiens de Lorraine, du socle du sud du Massif armoricain, des formations plioquaternaires du Bassin aquitain, des alluvions des vallées des Alpes. Quelques nappes moins réactives ou ayant été moins soutenues durant le printemps et l'été 2024 présentaient des niveaux d'étiage modérément hauts : nord-ouest du Massif armoricain, Avesnois, plaine de la Limagne, volcans du Massif central et plaine sud d'Alsace.

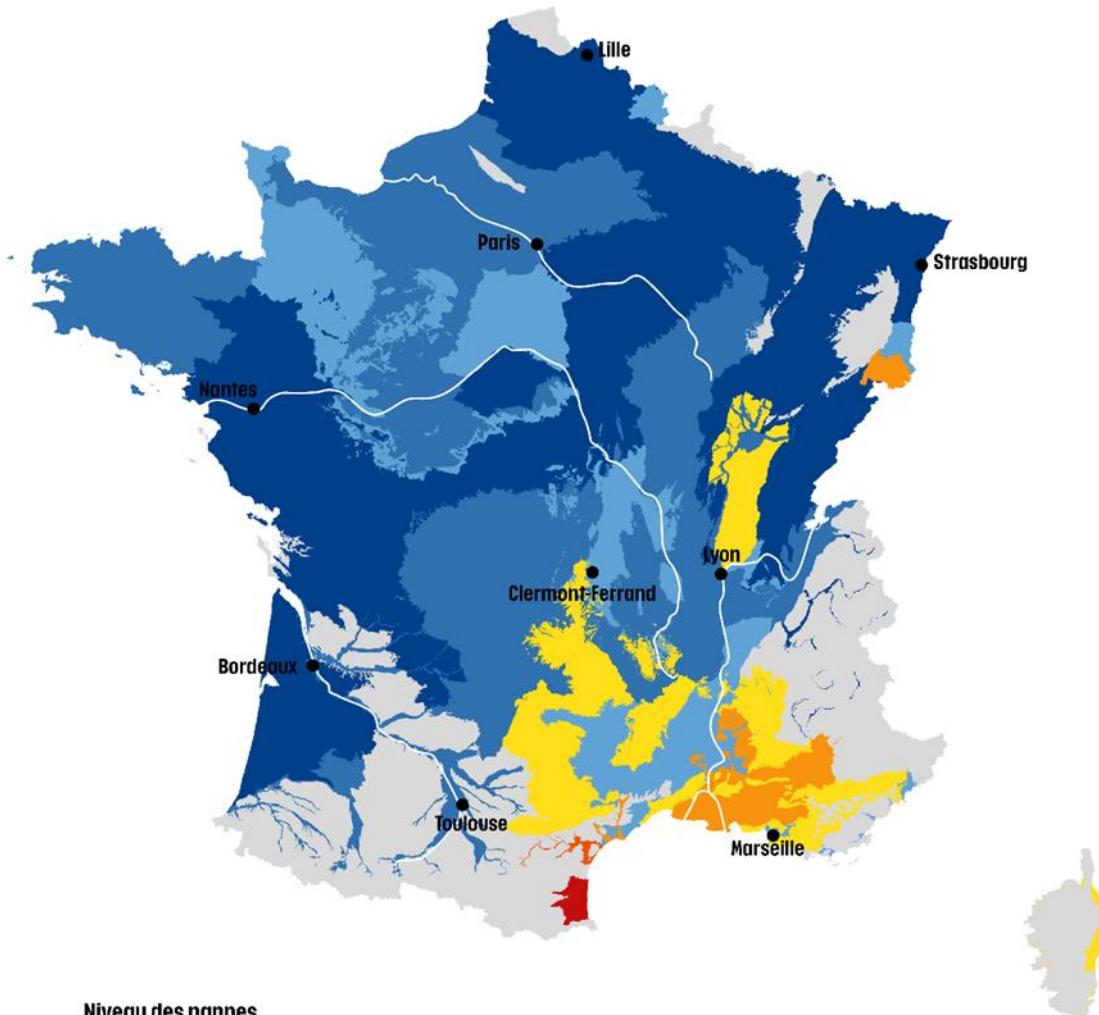
Des niveaux d'étiage records ont été ponctuellement enregistrés sur de nombreuses nappes réactives et sur la nappe inertie des calcaires et sables tertiaires de la Brie au Tardenois. Un risque d'inondation par remontée de nappe a été identifié à court terme pour les nappes réactives. Les nappes réactives peuvent jouer un rôle directement en débordant ou en contribuant à l'alimentation de cours d'eau déjà en crue. Mais le plus souvent, elles jouent un rôle indirect : lorsque le sol et le sous-sol sont saturés d'eau, la nappe constitue un facteur aggravant des ruissellements ou débordements de cours d'eau en limitant l'infiltration des pluies et l'évacuation de l'eau.

Sur le pourtour méditerranéen et en Corse, les niveaux des basses eaux 2024 étaient moins favorables, de bas à modérément hauts. La recharge 2023-2024 a été déficitaire et les nappes ont été peu soutenues par les pluies du printemps et de l'été 2024. L'étiage 2024 s'est de nouveau avéré particulièrement intense, atteignant des minima historiques, sur les nappes de la plaine du Roussillon, des calcaires du massif des Corbières et des alluvions de l'Aude. Les cumuls de pluies infiltrées durant l'année hydrologique 2023-2024 sont restés très insuffisants pour compenser les déficits accumulés lors des 2 années hydrologiques précédentes. A noter que la nappe profonde du pliocène du Roussillon apparaissait sur certains secteurs à un niveau modérément bas du fait de la forte diminution de la pression des prélèvements, engendrant une remontée locale des niveaux. En Corse, l'état des nappes était très contrasté, avec des niveaux d'étiage inquiétants, de modérément bas à très bas, sur le Cap Corse et les plaines orientales, et des niveaux supérieurs aux normales mensuelles sur le littoral ouest.



SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL

Situation des nappes à l'étiage 2024



Niveau des nappes

Niveau très haut
Niveau haut
Niveau modérément haut
Niveau autour de la moyenne
Niveau modérément bas
Niveau bas
Niveau très bas
Sans nappe libre étendue / Absence de points de suivi

© BRGM / www.brgm.fr

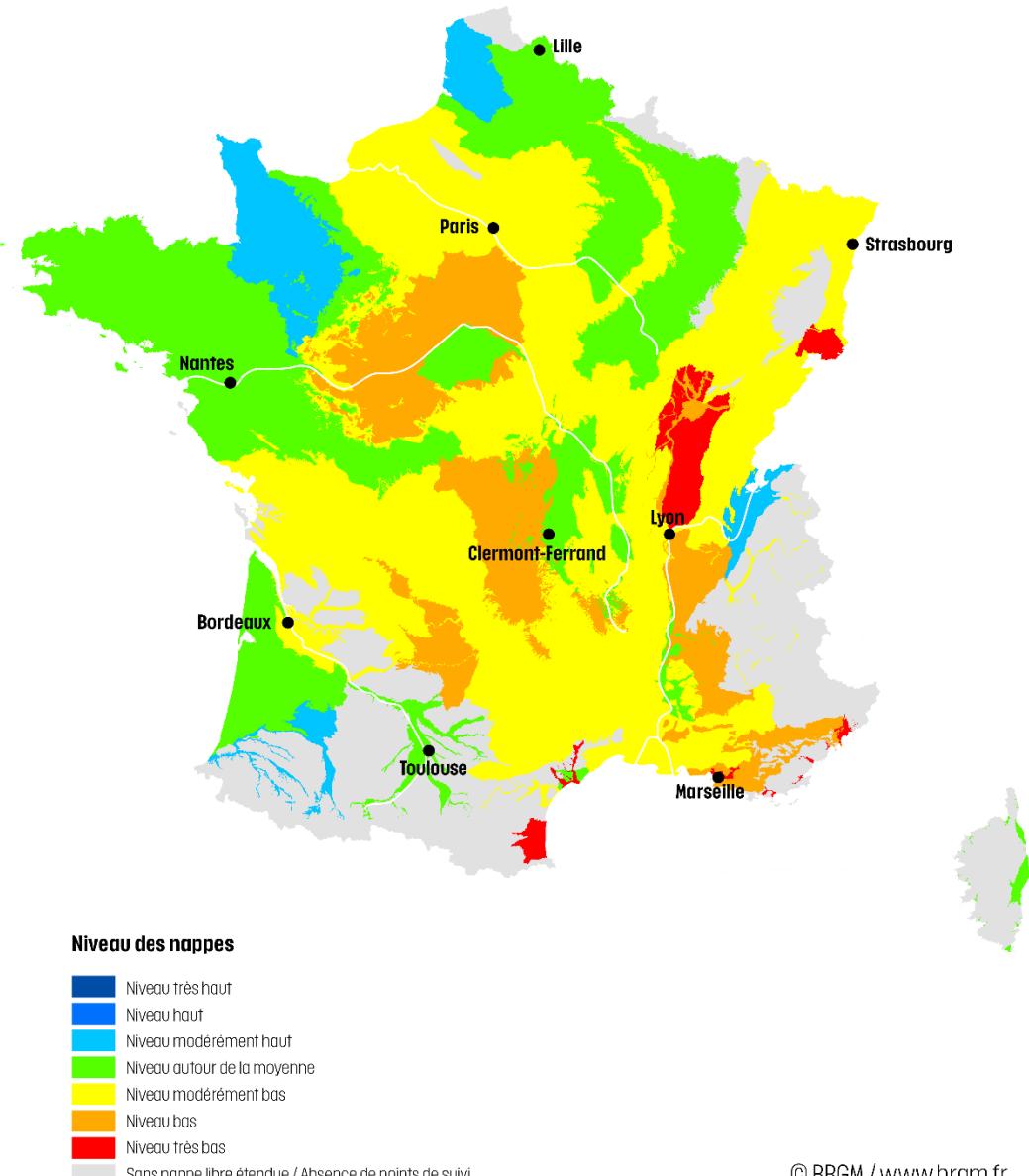
L'Indicateur Standardisé des Niveaux Bas (avant la recharge hivernale), ou ISN-B, recueille l'écart à la moyenne (normale) des niveaux journaliers minimums atteints en fin de période de décharge. Cet indice permet un classement des niveaux journaliers de basses eaux des nappes (de très bas à très hauts) par rapport aux niveaux journaliers de basses eaux enregistrés sur la période de référence 2001-2025. Selon le type de nappes (interfilières/épaves) et les secteurs (en lien avec la pluviométrie, l'activité de la végétation et les volumes prélevés), les basses eaux ne surviennent pas à la même date. L'ISN-B ne permet pas de visualiser l'état des nappes à une date ou un mois donné mais représente les niveaux journaliers des basses eaux, atteints avant la période de recharge.

Carte établie le 30 octobre 2025 par le BRGM, à partir de données acquises jusqu'au 30 septembre 2025. Source des données : ADES (ades.eaufrance.fr) / Hydroportail (hydro.eaufrance.fr) / Fond de carte © IGN. Producteurs de données et contribution : APRONA, BRGM, Conseil Départemental de la Vendée, Conseil Départemental des Landes, Conseil Départemental du Lot, EPTB Vistre Vistrone, Parc Naturel Régional des Grandes Causses, Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astier (SMETA), Syndicat Mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine du Roussillon (SMNPR).



SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL

Situation des nappes à l'étiage 2023



L'Indicateur Standardisé des Niveaux Bas (avant la recharge hivernale), ou ISN-B, traduit l'écart à la moyenne (normale) des niveaux journaliers minimums observés en fin de période de décharge. Cet indice permet un classement des niveaux journaliers de basses eaux des nappes (de très bas à très haut) par rapport aux niveaux journaliers de basses eaux enregistrés sur la période de référence 2001-2024. Selon le type de nappes (inertielles/réactives) et les secteurs (en lien avec la pluviométrie, l'activité de la végétation et les volumes prélevés), les basses eaux ne surviennent pas à la même date. L'ISN-B ne permet pas de visualiser l'étiage des nappes à une date où un mois donné mais représente les niveaux journaliers des basses eaux, différents avant la période de recharge.

Carte établie le 6 novembre 2024 par le BRGM à partir de données recueillies jusqu'au 30 septembre 2024. Source des données : ADES (ades.eaufrance.fr) / Hydroportail (hydro.eaufrance.fr) / Fond de carte © IGN. Producteur/s de données et contribution : ARRONA, BRGM, Conseil Départemental de la Vendée, Conseil Départemental des Landes, Conseil Départemental du Lot, EPTB Vistre Venzé enne, Parc Naturel Régional des Grands Causses, Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Aslon (SMETA), Syndicat Mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine du Roussillon (SMNPR).

3.2. Analyse de la période de recharge 2024-2025

Les nappes sont alimentées principalement durant l'automne et l'hiver car la pluviométrie est généralement plus abondante, l'évaporation est faible et la végétation reste peu active et ne prélève pratiquement pas d'eau dans les sols. La hausse des niveaux dépend de la durée potentielle de la recharge et l'importance des précipitations durant cette période.

L'impact de la pluie efficace sur la nappe (temps de réponse et variation des niveaux) est conditionné par l'épaisseur et la nature des terrains traversés. Le temps de réponse peut être de quelques jours pour une nappe réactive (alluvions, sables, calcaires karstiques crétacés et jurassiques, formations de socle) et de plusieurs semaines pour une nappe inertielle (craie crétacée, sables et calcaires éocènes d'Artois-Picardie et du Bassin parisien ainsi que formations miocènes, plio-quaternaires et fluvio-glaciaires du Sundgau au sud de l'Alsace et des plaines situées à l'est du Rhône et de la Saône). Les niveaux des plus hautes eaux, observés en fin de période de recharge, sont en général enregistrés entre mars et mai.

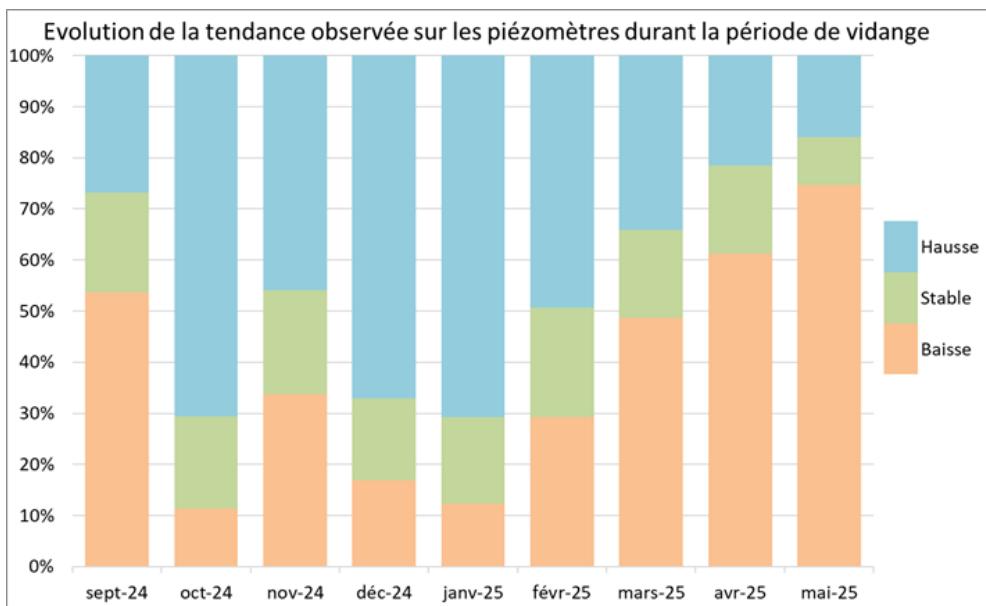
Évolution de la recharge des nappes

Les conditions pour engendrer des épisodes de recharge ont été réunies dès la fin de l'été 2024 sur de nombreux secteurs. Les sols étaient humides et les températures faibles limitaient l'évapotranspiration et les besoins en eau de la végétation. En réponse aux précipitations importantes, les tendances se sont alors inversées. La période de recharge 2024-2025 s'est mise en place un peu précocement, dès septembre, sur les secteurs arrosés abritant des nappes réactives et s'est généralisée courant octobre à l'ensemble des nappes réactives et inertielles.

La végétation s'est ensuite mise en dormance en octobre 2024, permettant une infiltration efficace des précipitations. L'évolution des tendances et des situations durant l'automne et l'hiver 2024-2025 a alors été uniquement dépendante des cumuls pluviométriques locaux. Ainsi, les épisodes de recharge ont été conséquents en octobre 2024. La recharge a ensuite fortement ralenti en novembre 2024 et la vidange a parfois repris à une vitesse particulièrement rapide sur certains piézomètres captant une nappe réactive. Ce constat s'explique à la fois par des pluies efficaces déficitaires et par une vitesse de décharge plus élevée lorsque les niveaux sont très hauts comme c'était le cas en octobre 2024. En effet, plus les niveaux sont hauts et donc la pression élevée, plus une nappe débite et se vidange rapidement.

La recharge s'est ensuite réactivée en décembre 2024, mais à une vitesse souvent ralenti sur les secteurs abritant des nappes réactives du fait des pluies faibles. Elle s'est poursuivie plus activement en janvier 2025. Fin janvier, les niveaux exceptionnellement hauts de la nappe réactive du socle en Ille-et-Vilaine ont pu contribuer aux inondations. Seules les nappes du sud-est sont restées en baisse en décembre 2024 et janvier 2025. En effet, les nappes inertielles du couloir rhodanien, de l'Est Lyonnais au Bas-Dauphiné, et les nappes réactives du Languedoc, du sud du Massif central, de la Provence, de la Côte d'Azur et des vallées des Alpes n'ont pas bénéficié de cumuls pluviométriques suffisants. De plus, les précipitations tombées sous forme neigeuse n'ont pas été bénéfiques à la recharge des nappes du Massif alpin.

La recharge s'est ensuite atténuée à partir de février 2025 sur une grande partie du territoire. Ainsi les tendances se sont inversées en février 2025 sur de nombreuses nappes réactives et en mars 2025 sur les nappes inertielles, les pluies efficaces déficitaires de février à avril 2025 ne permettant plus de compenser les sorties vers les exutoires naturels (cours d'eau, sources, mer) et vers les prélevements. Dans un même temps, la recharge s'est réactivée au sud-est : les nappes ont bénéficié de plusieurs épisodes de recharge en février, en mars et en avril 2025. A partir d'avril, la végétation était active et les pluies ont eu de moins en moins d'impact sur les nappes.



Bilan de la recharge des nappes

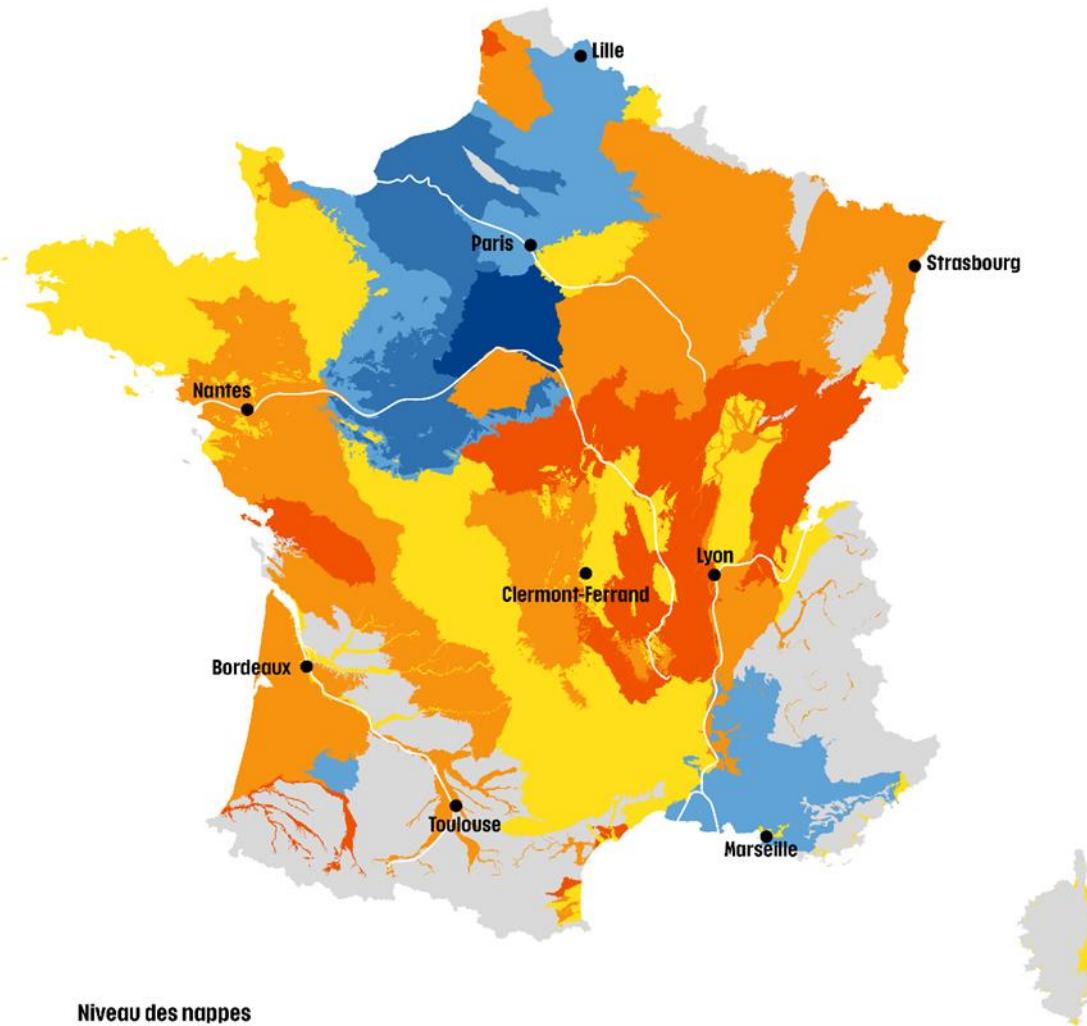
A l'échelle du territoire, la recharge 2024-2025 a été hétérogène, de déficitaire à très excédentaire, selon les cumuls pluviométriques locaux et la réactivité de la nappe.

La recharge excédentaire des nappes les plus inertielles du Bassin de l'Artois et du Bassin parisien a été la conséquence du cumul des pluies infiltrées en profondeur sur l'ensemble de l'automne et de l'hiver 2024-2025.

La recharge a été moins satisfaisante, de déficitaire à proche de la moyenne, pour les nappes moins inertielles du littoral de l'Artois et de la bordure est du Bassin parisien et pour les nappes réactives des deux-tiers nord et du sud-ouest du territoire. La succession de périodes humides et de périodes sèches durant l'automne 2024 et l'hiver 2024-2025 a eu pour conséquences un enchaînement d'épisodes de remontée des niveaux et de vidange, peu efficace pour une recharge efficace et pérenne des nappes réactives. De plus, la période de recharge s'est terminée précocement, dès février 2025.

Au sud-est, les pluies infiltrées de février à avril 2025 ont permis de compenser les déficits des mois précédents. Les recharges des nappes réactives ont généralement été conformes aux normales à modérément excédentaires. Des disparités existaient cependant, selon les cumuls pluviométriques locaux. Enfin, les pluies ont été moins efficaces pour les nappes inertielles du couloir Rhône-Saône : la recharge a été modérément déficitaire à autour de la moyenne.

Bilan de la recharge des nappes 2024-2025



Niveau des nappes

- Recharge très excédentaire
- Recharge excédentaire
- Recharge modérément excédentaire
- Recharge autour de la moyenne
- Recharge modérément déficitaire
- Recharge déficitaire
- Recharge très déficitaire
- Sans nappe libre étendue / Absence de points de suivi

© BRGM / www.brgm.fr

L'Indice Standardisé de Recharge appréciable, ou ISVS-R, permet de qualifier la hausse de niveau observée durant la période de recharge suivant habituellement entre l'automne (baisses eaux) et le printemps (hautes eaux). Il permet de faire une estimation de l'écart par rapport à ces conditions de référence (période 2001-2025). Un ISVS-R fort correspond à une recharge hivernale forte, soit excédentaire (favorable à des niveaux hauts) par rapport à celles observées entre 2001 et 2025, et inversement un ISVS-R faible correspond à une recharge hivernale faible, soit déficiente. Cette recharge appréciable correspond à la variation de stock maximale lors de la phase de recharge, qui inclut la vidange continue de la nappe et les épisodes de recharge continus ou ponctuels. Cet indicateur permet de comparer les variations de stocks entre les différentes années, sur la période de référence 2001-2025, et non de comparer les apports entre les différentes années. Carte établie le 30 octobre 2025 par le BRGM, à partir de données acquises jusqu'au 30 septembre 2025. Source des données : ADES (ades.eaufrance.fr) / Hydroportail (hydro.eaufrance.fr) / Fond de carte © IGN. Producteurs de données et contributeurs : ARNOA, BRGM, Conseil Départemental de la Vendée, Conseil Départemental des Landes, Conseil Départemental du Lot, EPTB Vistre Vistroneau, Parc Naturel Régional des Grandes Causses, Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astier (SMETA), Syndicat Mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine du Roussillon (SMNPR).

Période des hautes eaux (fin de période de recharge)

La vidange s'est mise en place très précocement, entre fin janvier et début février 2025, pour les nappes réactives des deux-tiers nord du territoire. Elle s'est généralisée aux nappes inertielles du Bassin de l'Artois, du Bassin parisien et du Sundgau (sud Alsace) entre fin février et mars 2025. Quelques points d'observation très inertielles captant la nappe de la Beauce et la nappe de la craie de Normandie et de Picardie ont conservé des niveaux en faible hausse ou stables jusqu'en avril 2025. La recharge s'est atténuée très lentement durant le printemps sur ces secteurs, du fait de la très lente infiltration des pluies hivernales.

Au sud-ouest, la période de recharge s'est également terminée entre fin janvier et mi-février 2025. Cependant des plus hautes eaux annuelles ont également été enregistrées fin avril 2025, conséquences d'une pluviométrie excédentaire ou des apports de la fonte des neiges.

Pour les nappes du sud-est et de la Corse, la période de vidange s'est généralement initiée entre fin-mars et avril 2025. Cependant la date des hautes eaux 2025 était contrastée, selon les cumuls pluviométriques locaux, la reprise des prélèvements et la réactivité de la nappe. Ainsi, les hautes eaux se sont étalées jusqu'en mai pour les nappes inertielles du couloir Rhône-Saône et pour les nappes de la plaine du Roussillon et du littoral de la Corse.

Situation des nappes en fin de période de recharge

La situation observée en fin de période de recharge 2024-2025, lors des plus hautes eaux 2025, dépendait de la situation lors de l'étiage 2024, du bilan de la recharge et de la cyclicité de la nappe. Les nappes inertielles, à cyclicité pluriannuelle, ont une résistance importante aux sécheresses et une réponse lente aux pluies infiltrées. Les nappes réactives, à cyclicité annuelle, sont sensibles aux pluies efficaces, du fait d'écoulements rapides au sein du sous-sol.

Sur les deux-tiers nord et le sud-ouest, la période de recharge a débuté entre septembre et octobre 2024 avec des niveaux particulièrement hauts. Les niveaux ont ensuite évolué durant l'automne et l'hiver selon les apports des recharges et la cyclicité de la nappe. Ils sont globalement restés au-dessus des normales mensuelles.

La recharge 2024-2025 des nappes très inertielles du Bassin de l'Artois et des nappes du Bassin parisien a été excédentaire. L'état des nappes inertielles s'est amélioré très progressivement durant l'automne et l'hiver et les niveaux des hautes eaux 2025 étaient très hauts. Les nappes moins inertielles du littoral du Bassin de l'Artois et de la bordure est du Bassin parisien ont bénéficié d'une recharge modérément déficitaire. Les niveaux se sont légèrement dégradés entre les basses eaux 2024 et les hautes eaux 2025 pour atteindre des niveaux autour de la moyenne à hauts. Les situations des nappes inertielles étaient satisfaisantes puisqu'aucun point d'observation n'affichait des niveaux sous les normales.

Les nappes du Sundgau (sud Alsace) et du couloir Rhône-Saône ont bénéficié d'une recharge 2024-2025 autour de la moyenne à modérément déficitaire et les niveaux se sont légèrement dégradés. Durant les hautes eaux 2025, ils étaient modérément bas pour la nappe du Sundgau et proches des normales pour les nappes du couloir de la Saône. Concernant les nappes inertielles du couloir du Rhône, la situation des hautes eaux 2025 étaient plus favorables à l'amont qu'à l'aval, conséquence de l'hétérogénéité des pluies durant la période de recharge 2024-2025. Les niveaux étaient hauts sur l'Avant-Pays savoyard, modérément hauts sur l'Est Lyonnais et proches des normales à modérément bas sur le Nord-Isère et le Bas-Dauphiné.

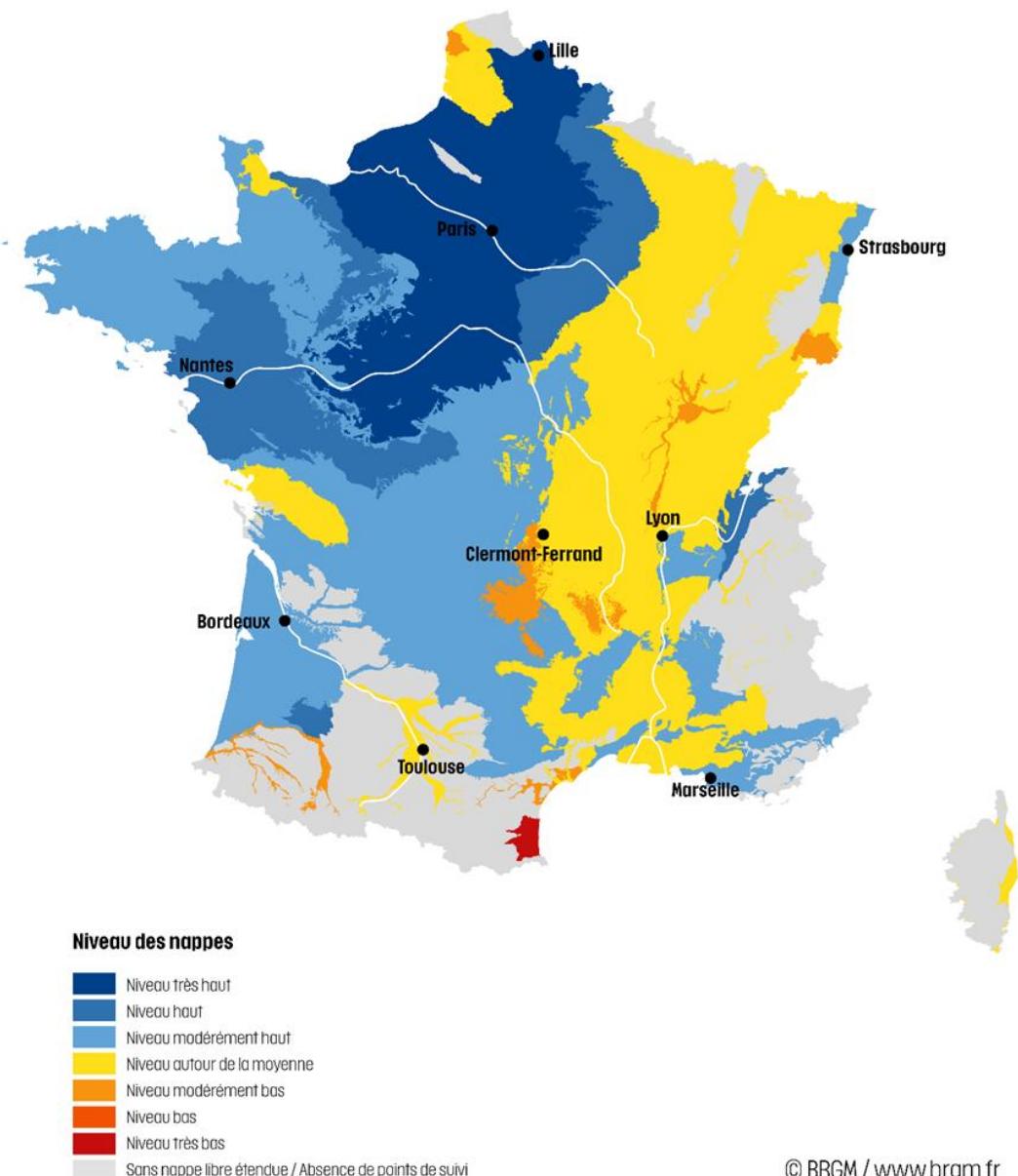
Concernant les nappes réactives des deux-tiers nord et du sud-ouest, la période de recharge 2024-2025 a débuté avec des niveaux particulièrement hauts. Cependant, la recharge 2024-2025 a été généralement déficitaire à proche des normales. Les situations se sont alors dégradées durant l'automne et l'hiver 2024-2025. Les niveaux des hautes eaux 2025 des nappes du sud-ouest du territoire étaient satisfaisants, de proches des normales à hauts. Des niveaux modérément bas étaient présents pour les nappes des alluvions des vallées des Pyrénées (Adour et Gaves). L'impact de la recharge déficitaire s'est fait plus ressentir sur les nappes du centre-est, du nord-est et du Boulonnais. Les situations des hautes eaux 2025 étaient moins satisfaisantes, de modérément bas à comparables aux normales.

Pour la plupart des nappes du sud-est et de la Corse, la recharge significative de fin d'hiver 2024-2025 et du printemps 2025 a été bénéfique et a permis de résorber les déficits accumulés durant la fin de l'automne et le début d'hiver. Les niveaux des hautes eaux 2025 étaient proches des normales à modérément hauts pour les nappes de la Corse, de la Côte d'Azur, de la Provence, du sud du Massif central et du littoral est du Languedoc. Quelques situations locales sont restées fragiles sur les nappes de la vallée de l'Aude et de l'Astien de Valras-Agde. Enfin, l'état des nappes des Corbières et de la plaine du Roussillon s'est amélioré mais est resté à des niveaux inquiétants, très bas.



SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL

Situation des nappes en hautes eaux 2025

© BRGM / www.brgm.fr

L'indicateur Standardisé des Niveaux Hauts (après la recharge hivernale), ou ISN-H, traçait l'écart à la moyenne (normale) des niveaux journaliers maximums atteints en fin de période de recharge. Cet indice permet un classement des niveaux de journaliers de hautes eaux des nappes (de très bas à très hauts) par rapport aux niveaux journaliers de hautes eaux enregistrés sur la période de référence 2001-2025. Selon le type de nappes (mer et/ou réactive) et les secteurs (en lien avec la pluviométrie et l'activité de la végétation), les hautes eaux ne surviennent pas à la même date. L'ISN-H ne permet pas de visualiser l'état des nappes à une date ou un mois donné mais représente les niveaux journaliers des hautes eaux, atteints en fin de période de recharge.

Carte établie le 30 octobre 2025 par le BRGM, à partir de données acquises jusqu'au 30 septembre 2025. Source des données : ADES (ades.eaufrance.fr) / Hydroportail (hydro.eaufrance.fr) / Fond de carte © IGN. Producteurs de données et contributeurs : APRONA, BRGM, Conseil Départemental de la Vendée, Conseil Départemental des Landes, Conseil Départemental du Lot, EPTB Vistre Vistrenque, Parc Naturel Régional des Grands Causses, Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien (SMETA), Syndicat Mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine du Roussillon (SMNPR).

3.3. Analyse de la période d'étiage 2025

D'une manière générale, la baisse estivale des niveaux est liée à une faible pluviométrie, à une forte évapotranspiration et/ou à l'activité de la végétation ainsi que de plus fortes sollicitations des eaux souterraines sur certains secteurs (pompes). Généralement à partir d'avril et jusqu'en automne, les pluies s'infiltrant dans le sol sont entièrement reprises par la végétation. La sécheresse météorologique ou la pluviométrie n'ont alors que peu d'influence sur les niveaux des nappes. Les conditions pour observer des niveaux en hausse et une amélioration de la situation des nappes sont une pluviométrie importante, des sols humides et une végétation peu active. Des épisodes pluvieux abondants ne peuvent avoir un effet observable qu'essentiellement sur les nappes réactives, se traduisant par un ralentissement de la décharge des nappes voire une augmentation souvent temporaire des niveaux. Ces apports ponctuels ont alors un effet bénéfique, car ils permettent de repousser le début de la période de vidange au printemps ou de soutenir les niveaux en été. Durant la période de décharge, la baisse des niveaux peut être fortement accélérée sur les secteurs connaissant une forte sollicitation (prélèvements) de la ressource en eaux souterraines.

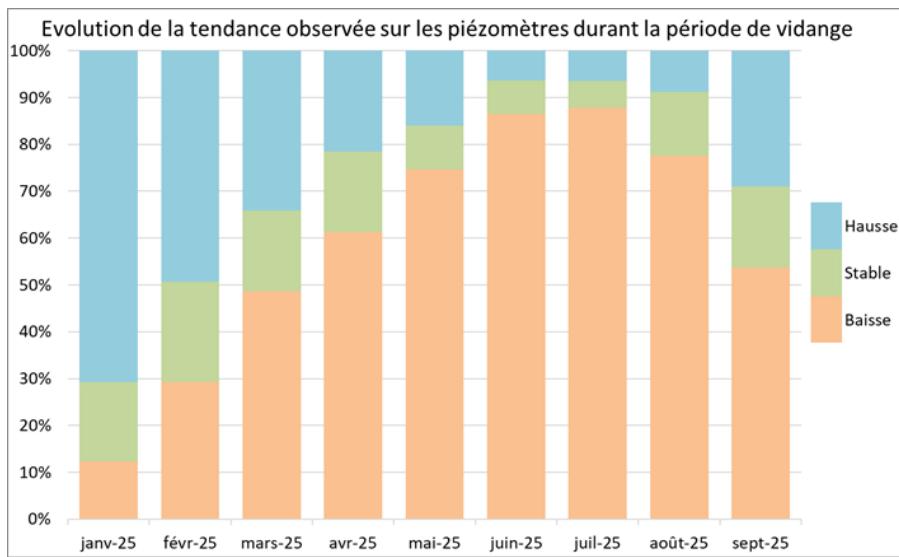
A la fin de la période de décharge, la nappe atteint son niveau le plus bas de l'année : cette période s'appelle l'étiage ou période de basses eaux. Les précipitations importantes et la mise en dormance de la végétation permettent une infiltration en profondeur de l'eau. Cela se traduit sur les niveaux des nappes par une inversion des tendances. Les niveaux d'étiage sont généralement observés au cours des mois d'octobre à novembre et jusqu'en décembre pour les nappes les plus inertielles. Mais ils peuvent être plus précoce au droit des nappes réactives et survenir dès fin août ou courant septembre, avec les orages de fin d'été qui marquent le début de la recharge.

Évolution de la vidange des nappes

Concernant les nappes inertielles, les situations se sont dégradées graduellement à partir de la date des hautes eaux 2025, soit généralement mars-avril pour le Bassin de l'Artois, le Bassin parisien et le Sundgau (sud Alsace) et avril-mai pour le couloir Rhône-Saône. Cette détérioration était plus rapide sur les nappes les moins inertielles du littoral de l'Artois et de la bordure est du Bassin parisien, plus sensibles à la fin de la période de recharge déficitaire. Habituellement, la vidange des nappes inertielles se poursuit sans interruption jusqu'à l'automne, avec la mise en dormance de la végétation et la survenue des premières précipitations importantes. Les pluies du printemps et de l'été n'ont que peu d'impact sur ces nappes. Cependant, les prélèvements destinés à l'irrigation ont souvent été moins importants en août 2025 par rapport aux années précédentes. Deux facteurs peuvent expliquer l'arrêt précoce ou la diminution de ces prélèvements. D'une part, les précipitations ont suffi à couvrir une partie des besoins en eau des plantes. D'autre part, les cultures étaient en avance dans leur développement, ce qui a conduit à des récoltes précoces et donc à une moindre demande en irrigation. Une vitesse de vidange moins importante qu'habituellement a été observée sur des nappes fortement sollicitées comme la nappe de la Beauce.

La période de vidange 2025 ne s'est pas mise en place de façon synchrone sur l'ensemble des nappes réactives. La vidange a débuté très précocement, dès février 2025, sur les deux-tiers nord et le sud-ouest. Elle est restée très active durant le printemps 2025 pour les nappes réactives de la moitié nord et du centre-est du territoire. Pour les nappes du sud-ouest, des épisodes de recharge ont été enregistrés fin avril et en mai 2025, suite à une pluviométrie excédentaire ou à des apports de la fonte des neiges. Concernant les nappes du sud-est et de la Corse, la période de vidange s'est initiée tardivement, entre avril et mai 2025. A partir de mai, les niveaux sont restés en baisse sur l'ensemble des nappes réactives, les pluies n'étant plus efficaces pour engendrer des épisodes de recharge. L'augmentation de la pression sur les eaux souterraines (prélèvements pour l'irrigation et le tourisme) a commencé à se faire ressentir localement. Les épisodes orageux survenus durant l'été 2025 ont cependant permis de réduire la vitesse de vidange de certaines nappes très réactives : nord-est en juin, moitié nord du territoire, pourtour méditerranéen et Corse en juillet et deux-tiers sud en août. En août 2025, la vitesse de la vidange a été fortement ralentie, du fait, d'une part, de petites recharges ponctuelles générées par les pluies efficaces ou, d'autre part, d'une baisse de la pression liée aux prélèvements.

Les pluies de fin août et de septembre 2025 ont été propices à l'observation des premiers épisodes de recharge sur les nappes réactives et sur les nappes inertielles du sud-ouest du Bassin parisien et du couloir rhodanien. Le mois de septembre 2025 a marqué la transition entre la période de vidange et la période de recharge.



Situation des nappes en fin de période de vidange

La situation à l'étiage 2025 dépendait de la situation lors des hautes eaux 2025, de la durée et de l'intensité de la vidange 2025, de la sollicitation de la nappe par des prélèvements et de la cyclicité de la nappe.

Les nappes réactives, à cyclicité annuelle, sont sensibles aux sécheresses météorologiques et leurs niveaux ont pu être soutenus par des recharges ponctuelles engendrées par les pluies printanières et, en moindre mesure, estivales.

Le début précoce de la vidange 2025, dès février ou mars, a engendré une dégradation des situations des nappes de la moitié nord et du centre du territoire (Boulonnais, Grand-Est, Jura, nord et centre du Massif central, nord du Massif armoricain). Les épisodes orageux survenus durant l'été 2025 notamment sur le nord-est ont permis de soutenir les niveaux et ont freiné la dégradation de l'état des nappes. Les nappes du socle du Massif central ont, quant à elles, particulièrement souffert des déficits pluviométriques de l'été. L'étiage 2025 est heureusement survenu tôt, dès fin août, ce qui a permis de stopper la dégradation des situations et d'observer des niveaux de basses eaux proches des normales à modérément bas. Quelques points bas à très bas étaient présents sur les nappes du socle du Limousin.

Concernant la moitié sud du territoire (sud du Massif armoricain, Bassin aquitain, pourtour méditerranéen et Corse), la période de vidange a été courte et moins intense. Les pluies du printemps et de l'été 2025 ont permis de soutenir ponctuellement les niveaux. Les niveaux de l'étiage 2025 étaient favorables, généralement proches des normales à hauts. Les niveaux étaient plus excédentaires, de modérément hauts à hauts, pour les nappes ayant bénéficié d'un soutien par les pluies en juillet et août 2025, juste avant les basses eaux (Garonne amont, ouest Languedoc, Provence et Côte d'Azur). La situation est restée très fragile durant toute la période de vidange 2025, avec pour conséquence, des niveaux modérément bas à bas à l'étiage 2025 sur les nappes de la plaine du Roussillon, du massif des Corbières et de l'Aude.

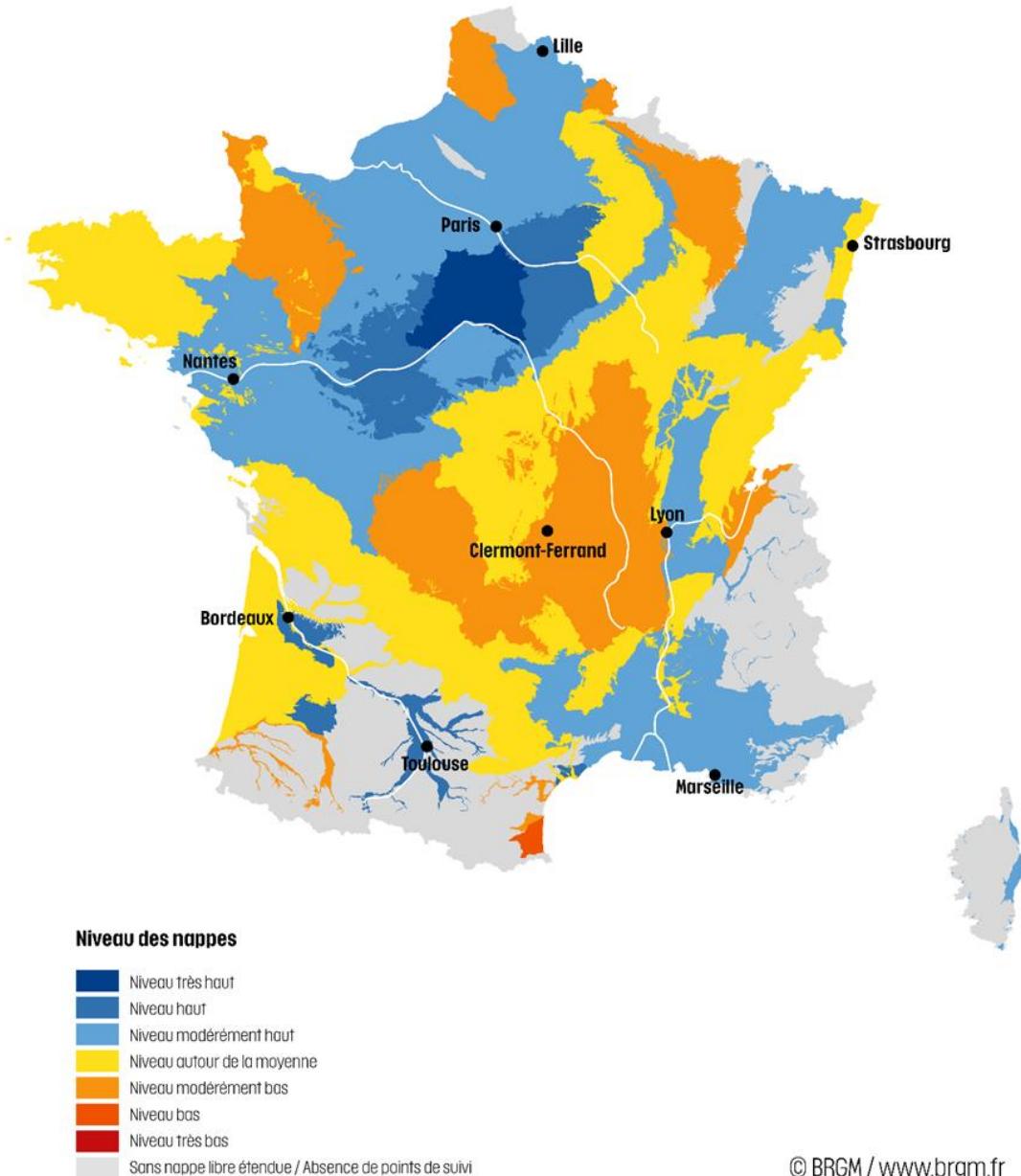
Les nappes inertielles, à cyclicité pluriannuelle, sont très peu sensibles aux conditions météorologiques survenant durant la période de vidange : elles ont une résistance importante aux sécheresses et ne réagissent que rarement aux pluies estivales. La période de vidange 2025 s'est caractérisée par une dégradation progressive des situations, pour atteindre des niveaux généralement satisfaisants à l'étiage 2025, proches des normales à hauts. Concernant l'Artois et le Bassin parisien, la période de vidange 2025 a été longue mais les niveaux sont généralement restés modérément hauts à hauts. Les situations des basses eaux 2025 étaient plus dégradées au droit des nappes moins

inertielles de la craie marneuse du littoral d'Artois et de la Champagne, plus sensibles aux déficits pluviométriques survenus à partir de février 2025. Au contraire, la situation était particulièrement excédentaire pour la nappe très inertie de la Beauce. La période de vidange 2025 des nappes du Sundgau (sud Alsace) et du couloir Rhône-Saône a été peu intense et les situations ont peu évoluées durant le printemps et l'été. Les niveaux à l'étiage 2025 étaient généralement comparables aux normales à hauts.



SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL

Situation des nappes à l'étiage 2025

© BRGM / www.brgm.fr

L'Indicateur Standardisé des Niveaux Bas (après la décharge estivale), ou ISN-B, traduit l'écart à la moyenne (normale) des niveaux journaliers minimums atteints en fin de période de décharge. Cet indice permet un classement des niveaux journaliers de basses eaux des nappes (de très bas à très haut) par rapport aux niveaux journaliers de basses eaux enregistrés sur la période de référence 2001-2025. Selon le type de nappes (inertielles/élevées) et les secteurs (en lien avec la pluviométrie, l'activité de la végétation et les volumes prélevés), les basses eaux ne surviennent pas à la même date. L'ISN-B ne permet pas de visualiser l'état des nappes à une date ou un mois donné mais représente les niveaux journaliers des basses eaux, atteints en fin de période de décharge.

Carte établie le 30 octobre 2025 par le BRGM, à partir de données acquises jusqu'au 30 septembre 2025. Source des données : ADES (ades.eaufrance.fr) / Hydroportail (hydro.eaufrance.fr) / Fond de carte © IGN. Producteurs de données et contributeurs : APRONA, BRGM, Conseil Départemental de la Vendée, Conseil Départemental des Landes, Conseil Départemental du Lot, EPTB Vistre Vistranque, Parc Naturel Régional des Grands Causses, Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Ascre (SMETA), Syndicat Mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine du Roussillon (SMNPR).

4. DÉBITS DES COURS D'EAU



4.1. Bilan de l'année hydrologique de septembre 2024 à août 2025

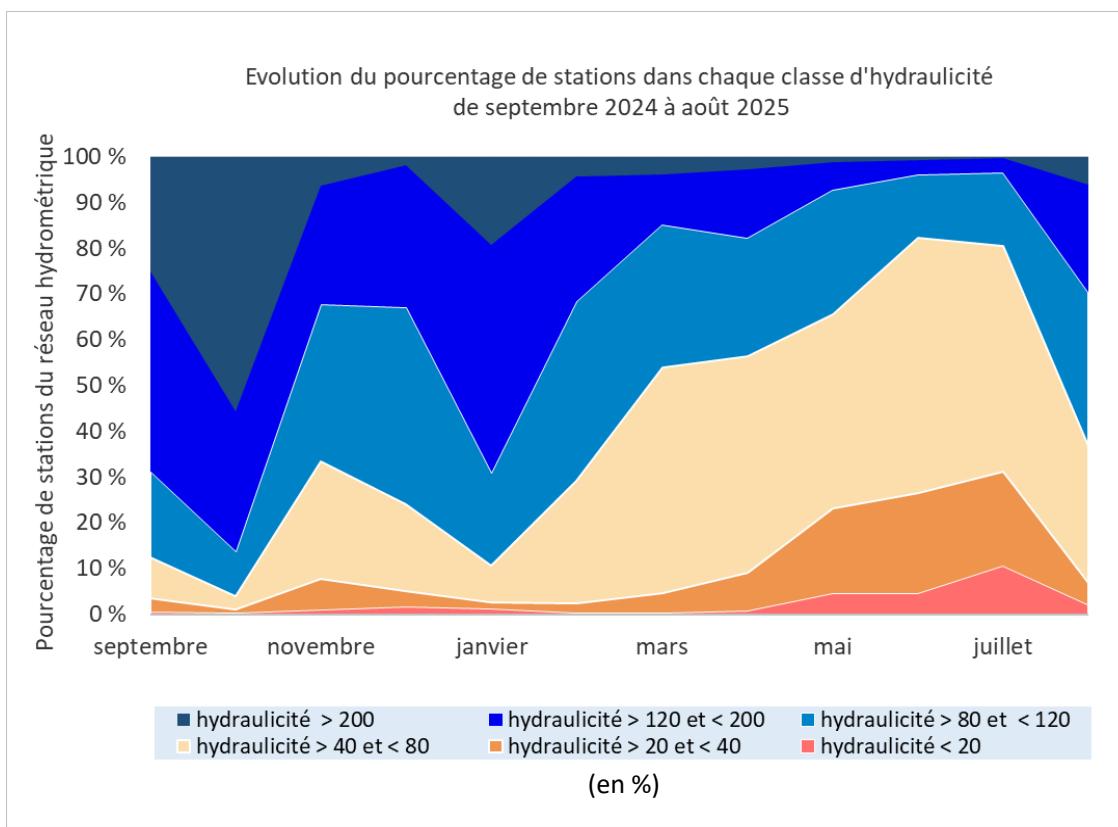
L'année hydrologique a été marquée par une évolution variable des débits des cours d'eau à travers le territoire et marquée par trois phases distinctes.

L'automne 2024 débute avec des précipitations exceptionnelles en septembre qui inversent les déficits estivaux, portant 69 % des stations à des hydraulicités supérieures à 120 %. Cette tendance s'amplifie d'ailleurs en octobre, avec 86 % des stations ayant des hydraulicités supérieures à 120 %. Cependant, dès novembre, on observe une dégradation progressive avec une hétérogénéité croissante, notamment dans l'est, en Corse et en Bretagne.

La période hivernale se caractérise par des contrastes régionaux marqués : janvier et février affichent des débits largement excédentaires sur la moitié ouest et le nord (fréquemment > 200 %), tandis que le pourtour méditerranéen, particulièrement les Pyrénées-Orientales, connaît des déficits sévères.

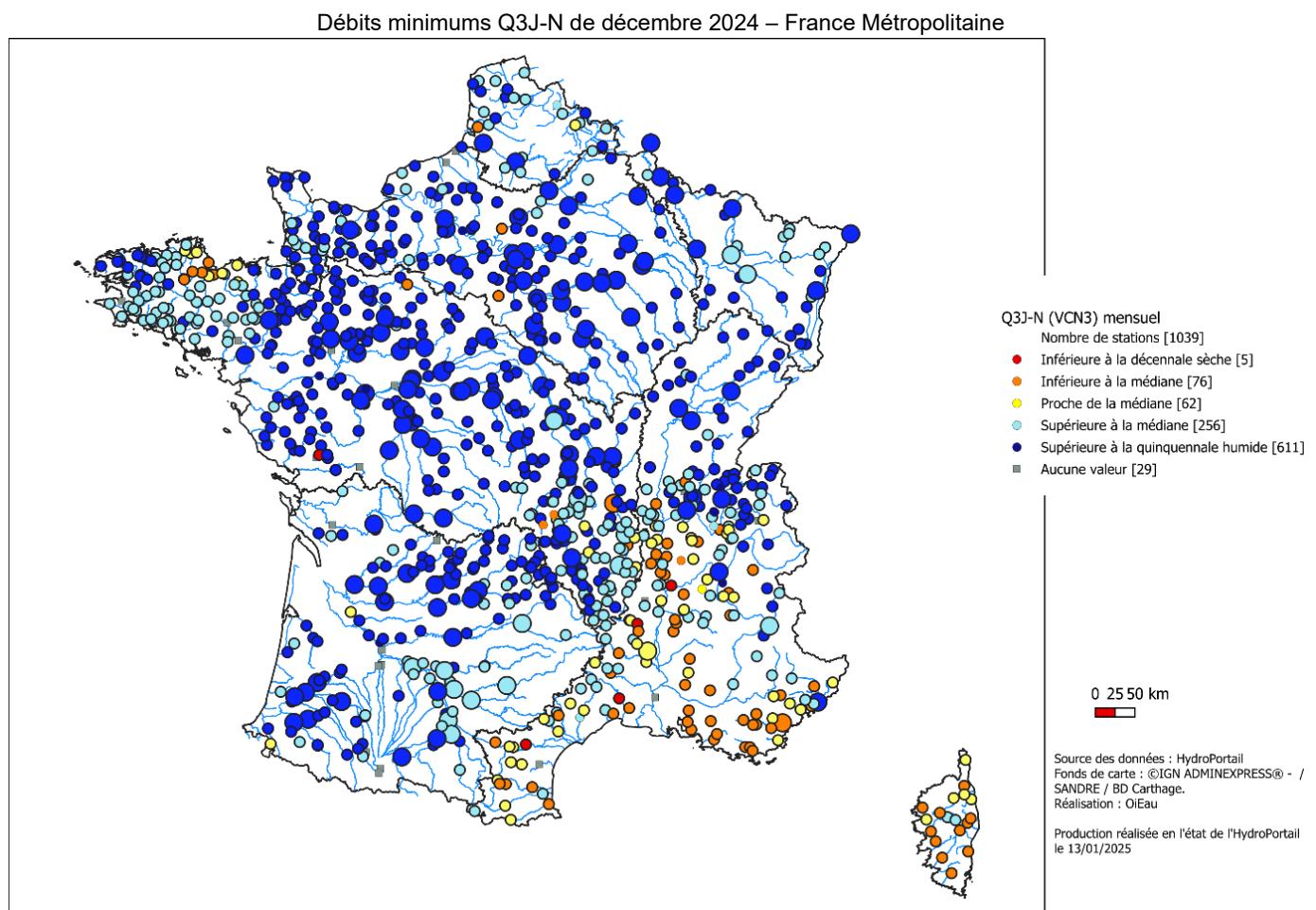
Le printemps 2025 confirme un assèchement généralisé avec un mois de mars globalement déficitaire (501 stations entre 40 et 80 %), un mois d'avril montrant une persistance des déficits au nord-est malgré des excédents méditerranéens, et un mois de mai accentuant cette tendance avec des situations critiques dans le nord-est (< 20 %). La période estivale prolonge cette dynamique déficitaire, le mois de juin révélant des déficits marqués dans le centre et le sud-ouest, le mois de juillet amplifiant la sécheresse sur le Massif Central et Auvergne-Rhône-Alpes, et le mois d'août confirmant un étage prononcé généralisé à l'ouest, au centre et au sud-est. Certains secteurs du nord et du nord-est affichent cependant des hydraulicités excédentaires, avec des rapports supérieurs à 120 %, témoignant de conditions pluviométriques plus favorables.

Cette année hydrologique illustre ainsi une transition d'excédents automnaux vers des déficits printaniers et estivaux persistants, avec une vulnérabilité accrue des régions orientales et méridionales.



4.2. Évolution au cours de l'année hydrologique

De septembre 2024 à janvier 2025



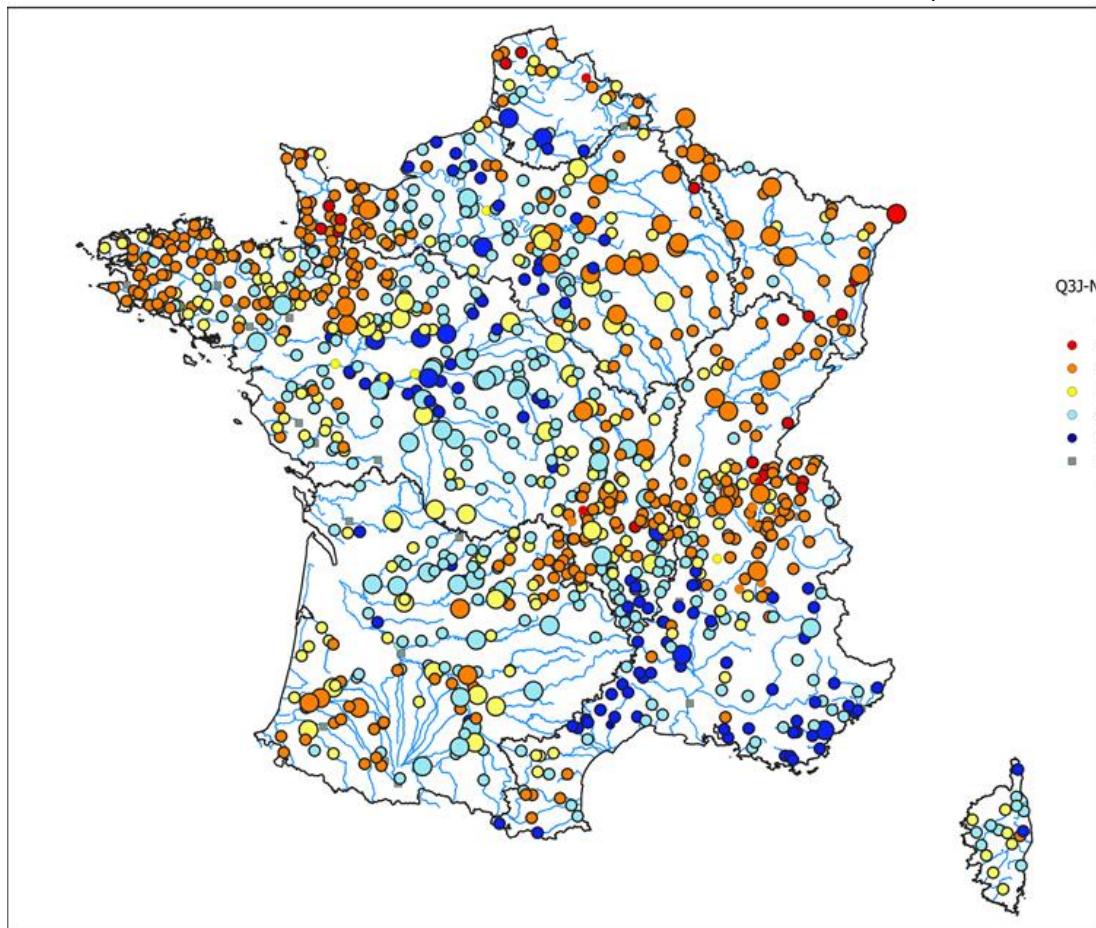
Méthodologie et ressources

La carte représente une sélection de stations d'hydrométrie des cours d'eau. L'indicateur utilisé est la fréquence de retour du débit minimum Q3J-N (débit moyen sur 3 jours consécutifs le plus bas observé durant le mois écoulé). Ce débit est comparé aux valeurs historiques du même mois présentes dans l'HydroPortail et réparti selon sa fréquence de retour en six classes, du plus sec (représenté en rouge) au plus humide (en bleu).

La situation hydrologique s'est progressivement améliorée durant la période de septembre 2024 à janvier 2025, marquée par une recharge automnale significative. Après un mois de septembre encore contrasté avec 74 % des stations au-dessus de la médiane, octobre a confirmé une nette amélioration avec 89 % de stations en situation excédentaire. Novembre a maintenu cette dynamique favorable avec 73 % des stations supérieures à la médiane, malgré la persistance d'un déficit au sud-est. Décembre s'est distingué par des conditions exceptionnellement humides, avec 611 stations dépassant la quinquennale humide, traduisant l'abondance des précipitations. Janvier a poursuivi cette tendance avec plus d'un tiers des stations en situation de quinquennale humide, bien que le sud-est et la Bretagne soient restés plus vulnérables. Globalement, cette période a permis une reconstitution substantielle des réserves hydriques sur la majeure partie du territoire.

De février à avril 2025

Débits minimums Q3J-N d'avril 2025 – France Métropolitaine



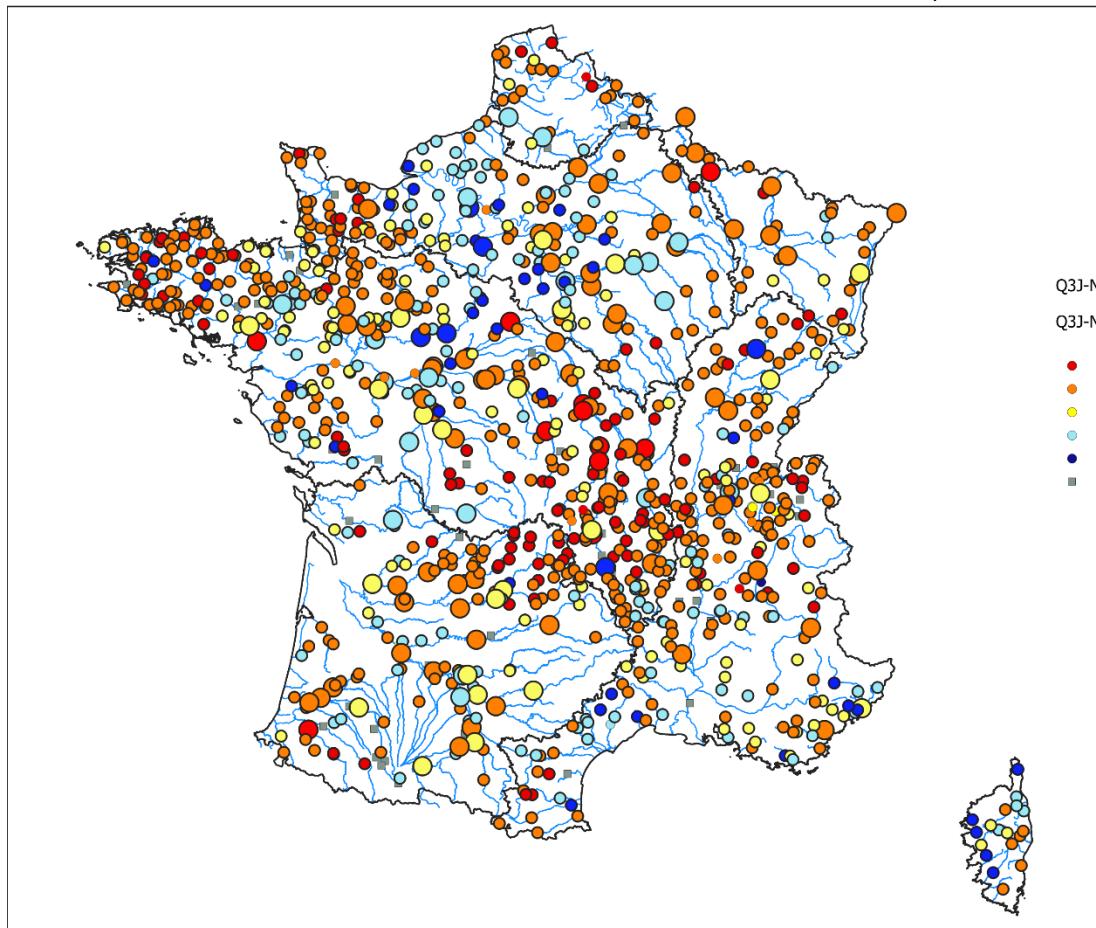
Méthodologie et ressources

La carte représente une sélection de stations d'hydrométrie des cours d'eau. L'indicateur utilisé est la fréquence de retour du débit minimum Q3J-N (débit moyen sur 3 jours consécutifs le plus bas observé durant le mois écoulé). Ce débit est comparé aux valeurs historiques du même mois présentes dans l'HydroPortail et réparti selon sa fréquence de retour en six classes, du plus sec (représenté en rouge) au plus humide (en bleu).

La période de février à avril 2025 a révélé une transition progressive vers des conditions plus contrastées. Février a maintenu une majorité de stations au-dessus de la médiane, particulièrement dans le nord et l'est, mais des déficits marqués sont apparus dans le sud et le centre du pays. Mars a accentué cette hétérogénéité spatiale avec un Bassin parisien favorable tandis que les extrémités territoriales (Bretagne, Alsace, régions méditerranéennes) ont enregistré des débits inférieurs à la médiane. Avril a confirmé une dégradation généralisée avec plus d'un tiers des stations sous la médiane et 25 stations atteignant la décennale sèche dans le nord-est. Seuls les massifs alpins et pyrénéens orientaux ont maintenu des débits soutenus grâce à la fonte nivale. Cette période marque ainsi le basculement d'une recharge hivernale excédentaire vers l'installation progressive de conditions d'étiage précoce.

De mai à août 2025

Débits minimums Q3J-N d'août 2025 – France Métropolitaine



Méthodologie et ressources

La carte représente une sélection de stations d'hydrométrie des cours d'eau. L'indicateur utilisé est la fréquence de retour du débit minimum Q3J-N (débit moyen sur 3 jours consécutifs le plus bas observé durant le mois écoulé). Ce débit est comparé aux valeurs historiques du même mois présentes dans l'HydroPortail et réparti selon sa fréquence de retour en six classes, du plus sec (représenté en rouge) au plus humide (en bleu).

La période de mai à août 2025 s'est caractérisé par une intensification préoccupante des étiages sur l'ensemble du territoire. Mai a inauguré cette tendance avec 122 stations en décennale sèche concentrées dans le nord, l'est et le Bassin parisien, signalant un étiage exceptionnellement précoce. Juin a généralisé le déficit avec plus de 70 % des stations sous la médiane, seuls les massifs montagneux bénéficiant encore de la fonte nivale. Juillet a aggravé la situation avec 68 stations en décennale sèche, particulièrement dans le Massif Central, les Pyrénées et la vallée de la Loire. Août a culminé avec 515 stations sous la médiane et 120 en décennale sèche, révélant des étiages sévères dans le centre, le sud-est et l'ouest. Cette période estivale témoigne d'une forte vulnérabilité du territoire face au déficit pluviométrique et à l'évapotranspiration, avec toutefois des disparités régionales notables, le nord et le nord-est conservant ponctuellement des conditions plus favorables.

4.3. Focus sur quelques épisodes marquants dans les bassins de l'année hydrologique

Adour-Garonne

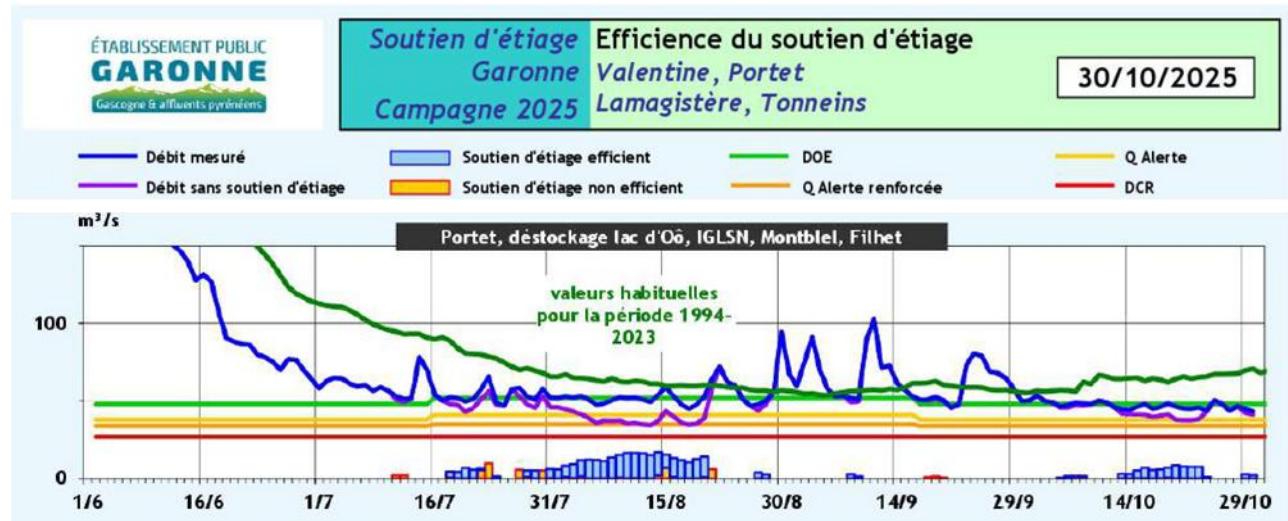
Conséquences de la canicule d'août 2025 en Adour Garonne

Une aggravation de la sécheresse très critique s'est déroulée durant la première quinzaine d'août 2025 sur le bassin Adour Garonne. Cette période a été caractérisée par une canicule particulièrement sévère du 7 au 18 août accompagnée d'une absence de précipitations pendant 15 jours consécutifs. Cette canicule a notamment prolongé et intensifié les besoins agricoles en eau (cultures d'été dont maïs).



Paradoxalement, la seconde quinzaine d'août s'est révélée particulièrement pluvieuse sur le sud et l'est du bassin. Ce retournement brutal de situation a illustré la nécessité d'adaptation rapide des lâchers de soutien d'étiage, caractéristiques du bassin Adour-Garonne.

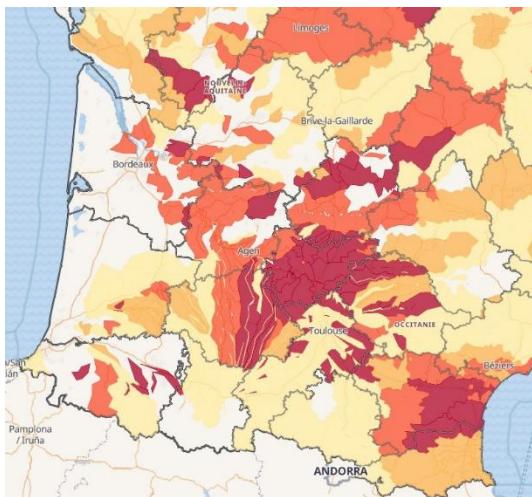
L'exemple ci-dessous de la gestion du soutien d'étiage pour la Garonne illustre ces évènements et l'adaptation qui a été nécessaire.



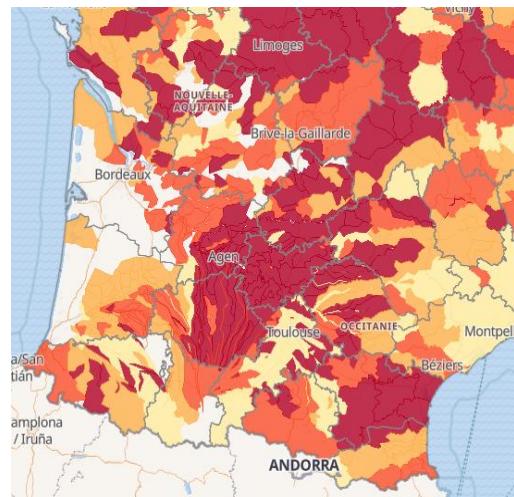
Face à la situation critique en août, la gestion de crise a démontré une organisation efficace.

Une évolution rapide des arrêtés sécheresse pour freiner la dégradation des débits

1^{er} août 2025



21 août 2025

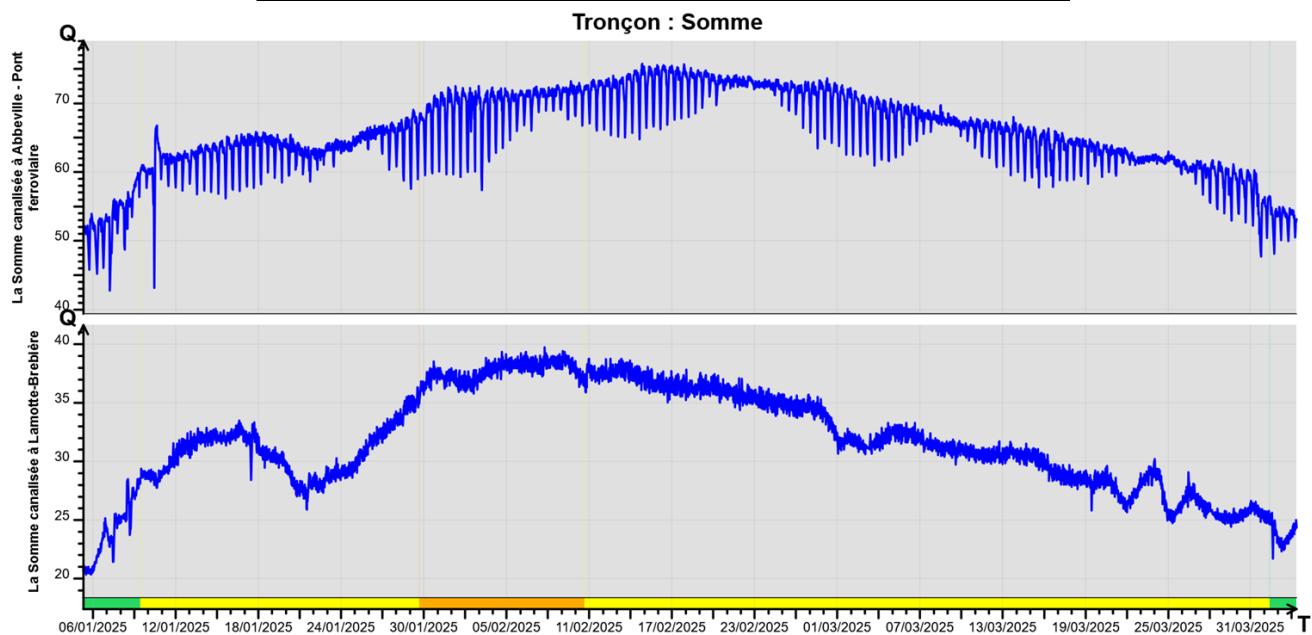


Artois-Picardie

Contrairement à la saison hydrologique 2023-2024 qui a été remarquable par l'intensité des phénomènes de crues et le passage en vigilance rouge de plusieurs tronçons de cours d'eau en novembre 2023 et janvier 2024, la saison hydrologique 2024-2025 a été globalement plus calme avec moins d'épisodes de vigilance sur le territoire Artois-Picardie.

On relève tout de même un épisode de crue important qui a eu lieu pendant les mois de janvier et février 2025. En effet, au cours du mois de janvier, plusieurs épisodes pluvieux majeurs se sont succédé sur le territoire, provoquant de nombreux débordements de cours d'eau, principalement dans le bassin de la Somme (vigilance orange sur 13 jours consécutifs). La dynamique de crue de la Somme étant très lente et alimentée par la nappe, le tronçon est resté en vigilance jaune jusqu'au 31 mars, soit plusieurs semaines après les épisodes pluvieux.

Graphiques des débits lors des crues de la Somme placée en vigilance Orange pendant l'événement de janvier à mars 2025 (stations d'Abbeville et de Lamotte-Brebière)



La période de retour de l'événement se situe entre 20 et 50 ans sur la station de Lamotte-Brebière et entre 10 et 20 ans sur celle d'Abbeville.

À l'inverse, la sécheresse a été beaucoup plus précoce et intense au cours de cette année hydrologique 2024 – 2025, contrairement à l'année précédente où elle a été quasiment inexistante avec la mise en vigilance de seulement quelques stations au cours de l'été. Dès le mois de mars 2025 pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais, 7/16 stations ont été placées en vigilance, dont 2 ont franchi les seuils d'alerte et une le seuil d'alerte renforcée dès la fin mars. La sécheresse s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année hydrologique avec encore 10/16 stations en situation de vigilance dont 3 en alerte renforcée et une en situation de crise fin août 2025. Pour le département de la Somme, la situation a été plus favorable, avec une seule station sur 9 en état de vigilance de mars à août 2025 (la Maye à Arry) puis une seconde station (La Bresle à Ponts-et-Marais) seulement pour la dernière quinzaine du mois d'août.

Loire-Bretagne

Sur le territoire Maine Loire aval (région Pays de la Loire environ) :

Le 9 octobre 2024, l'ex-ouragan Kirk a balayé la Loire-Atlantique et le bassin versant de la Maine, apportant des cumuls conséquents sur l'ensemble du territoire, notamment sur l'Huisne et l'amont du Loir. Cet épisode, qui est survenu sur des sols déjà saturés, a été remarquable pour son caractère précoce (mois d'octobre), son étendue (de la Loire-Atlantique aux Ardennes) et son intensité (l'équivalent d'un mois de pluie en une journée).

Ces précipitations ont engendré du ruissellement et des crues rapides pour la région. À Nogent-le-Rotrou, l'Huisne est montée de 1,90 m en seulement 12 h. À Saint-Maur-sur-le-Loir, les records historiques du Loir ont largement été dépassés avec une cote de 2,60 m contre 1,97 m lors de la crue de référence de janvier 1995. Le débit estimé à 210 m³/s place cet événement bien au-delà d'une crue centennale, un phénomène d'une telle ampleur en octobre étant inédit pour ce territoire. La végétation, encore bien présente, a freiné les écoulements, aggravant localement les débordements.

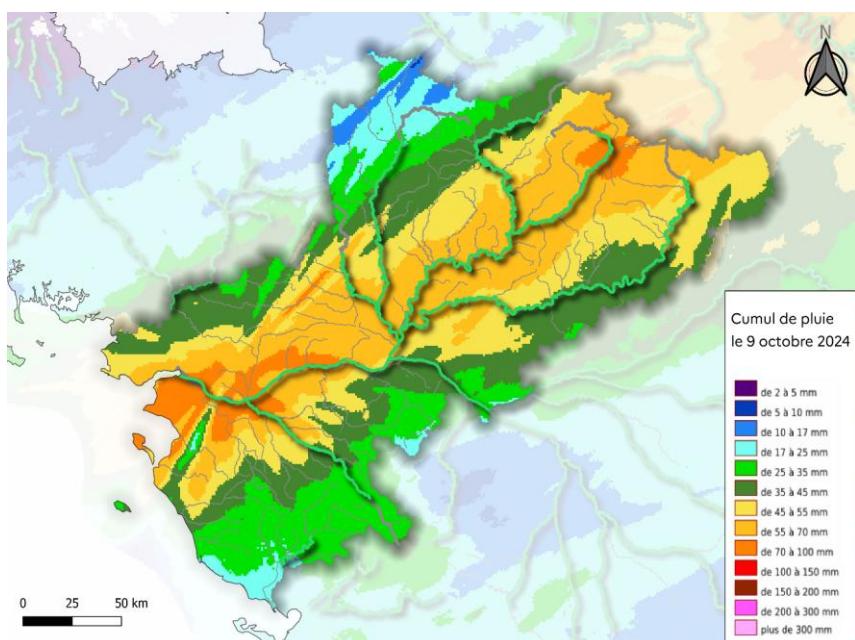
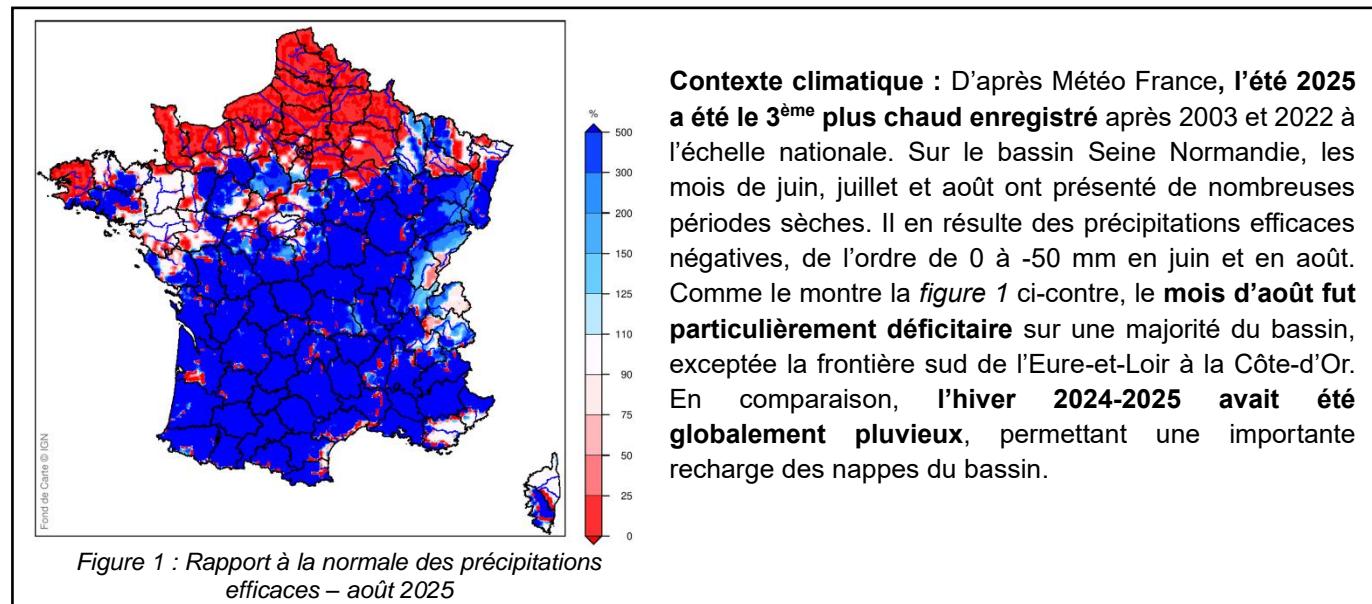


Figure 1 : Carte de cumul des pluies du 09/10/2024 sur le territoire Maine Loire aval

Seine-Normandie

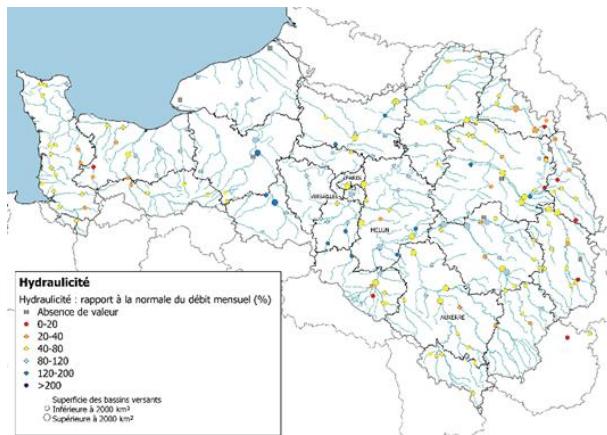
Résilience du bassin à l'absence de précipitations à l'été 2025



Débits des cours d'eau de Seine Normandie : Malgré cet été particulièrement chaud et globalement sec, les **débits des cours d'eau du bassin Seine Normandie ont présenté des niveaux satisfaisants** cet été (figure 2).

Une partie de l'explication réside dans le contexte hydrogéologique du bassin parisien. Formé d'un empilement de couches sédimentaires, le bassin Seine Normandie possède **de grands aquifères assurant la productivité des eaux souterraines**. Les précipitations de cet hiver ont permis la recharge des nappes, et donc l'alimentation des cours d'eau cet été. Dues à leur forte inertie, certaines nappes du bassin présentent encore un niveau haut en été (figure 3). Ainsi, les débits mensuels étaient globalement autour des normales en août même en l'absence de précipitations durant plusieurs jours (figure 2). Bien sûr, les cours d'eau moins influencés par les eaux souterraines, c'est-à-dire en amont du bassin et quelques petits cours d'eau de la Manche, présentent localement des niveaux bas. Aussi, ces débits mensuels cachent des débits minimums qui ont parfois atteint des niveaux très bas.

Pour éviter les tensions en période de basses eaux en assurant un soutien d'étiage naturel et afin de conserver cette résilience du bassin aux sécheresses estivales, **la recharge des nappes doit être favorisée toute l'année**.

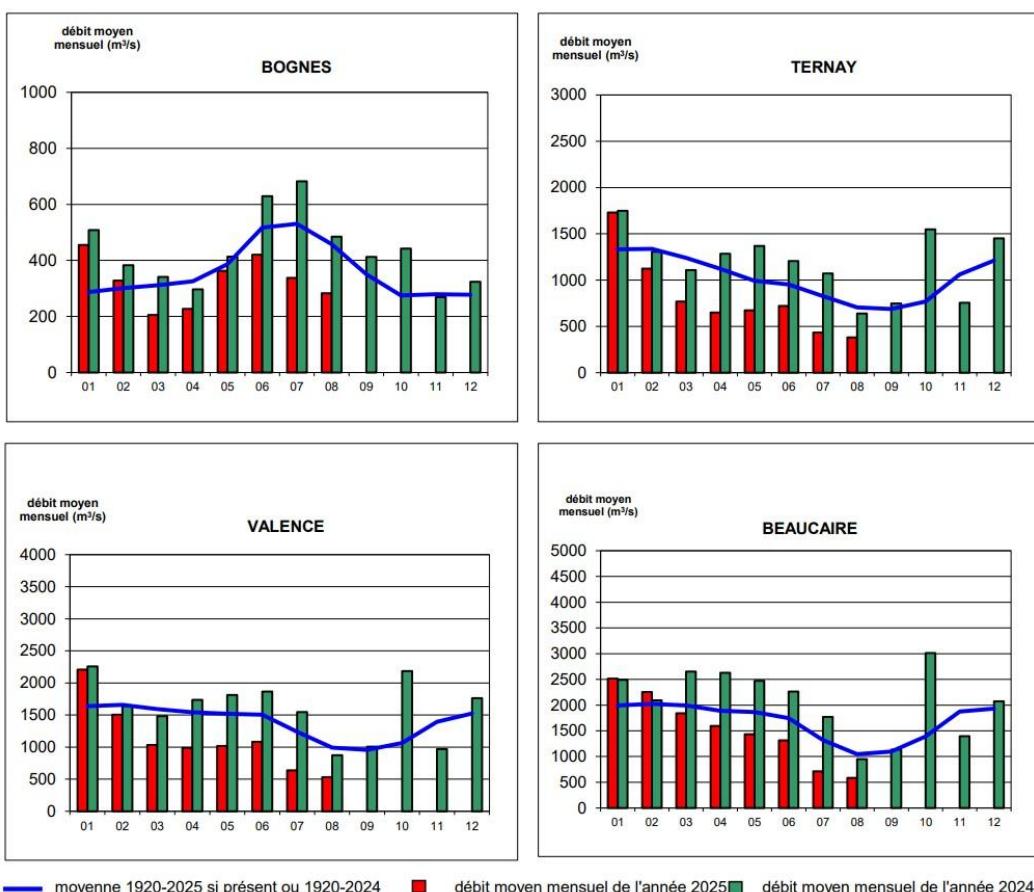


Rhône-Méditerranée

Étiage du fleuve Rhône sur l'année hydrologique 2024-2025

À l'exception d'un mois de novembre 2024 particulièrement sec, les débits moyens mensuels du fleuve Rhône restent globalement proches ou au-dessus des normales de septembre 2024 à janvier 2025. En février 2025, l'hydraulique reste au-dessus de la moyenne interannuelle (1920-2025) en amont de Lyon (station de Bognes), mais les faibles débits de la Saône conduisent à des valeurs inférieures à la normale aux stations de Ternay et de Valence. Plus en aval (station de Beaucaire), l'hydraulique est supérieure à la moyenne, soutenue par les apports des affluents des zones bien arrosées de l'Ardèche et du Gard.

À partir de la fin février 2025, une tendance de tarissement s'amorce et les débits mensuels restent systématiquement inférieurs à la moyenne. Au printemps 2025, l'enneigement est déficitaire sur les massifs alpins et l'étiage est marqué sur la Saône, ce qui réduit sensiblement les apports.



Deux épisodes caniculaires, l'un précoce en juin, et l'autre particulièrement intense sur la vallée du Rhône en juillet, impactent fortement les débits. Le mois de juillet 2025 se caractérise par une hydraulique très déficitaire sur la Saône aval et le Rhône, les débits moyens figurent parmi les plus bas jamais enregistrés pour un mois de juillet. Avec un troisième épisode de chaleur intense sur le sud du bassin, l'hydraulique du mois d'août 2025 reste aussi largement au-dessous de la moyenne 1920-2025. Hormis la station de la Saône en amont de Lyon, qui se positionne au 21^e rang, toutes les stations du Rhône se situent en dessous du 5^e rang des mois d'août les plus secs sur les 105 dernières années.

Cet étiage est comparable en durée et en intensité à ceux de 2019 et 2023, mais reste moins critique que celui de 2022.

Rhin-Meuse

Contexte : sur le Bassin Rhin-Meuse en région Grand Est, l'année hydrologique 2024-2025 a contrasté avec la précédente perturbée et très pluvieuse. Ainsi, un printemps 2025 particulièrement sec ponctué d'épisodes pluvio-orageux très marqués en mai et qui se poursuivent en juin, est à souligner.

Un contraste très marqué entre les mêmes mois des deux années hydrologiques successives : l'hydraulicité, qui permet de comparer les débits à une année moyenne, met bien en évidence cette observation au démarrage de la période estivale.

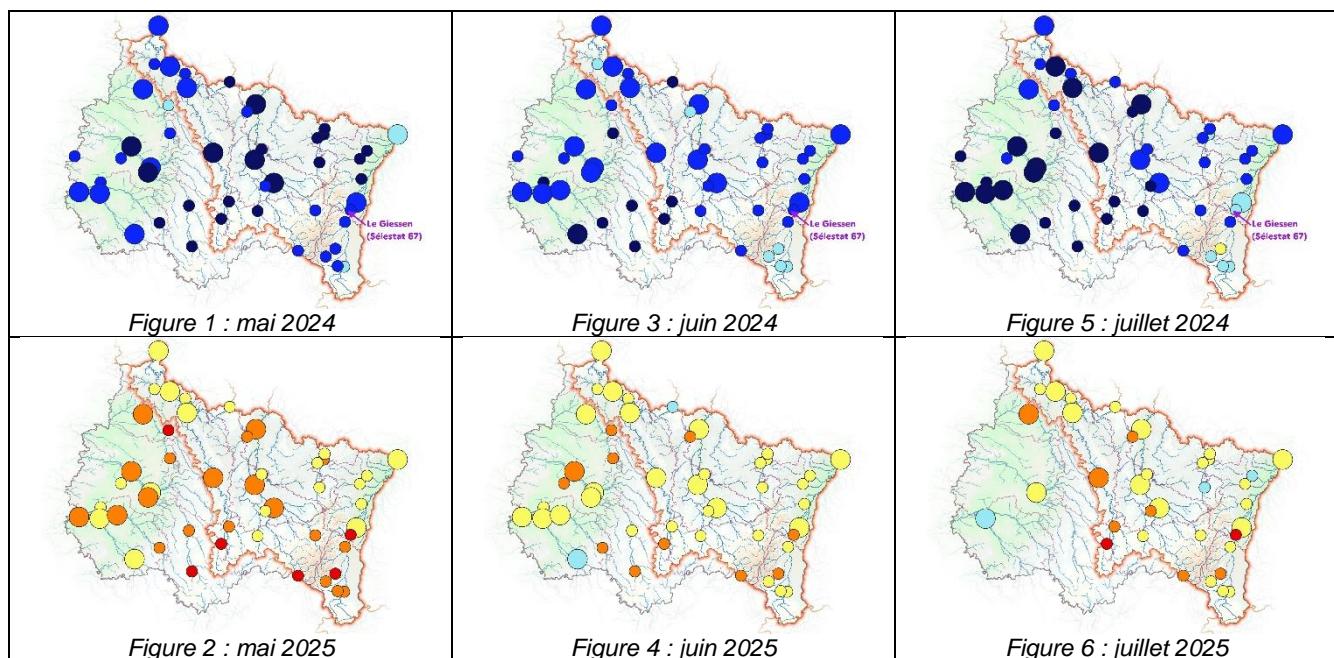
En 2024, très peu de stations affichent des valeurs de débits sous les normales. A contrario, 2025 n'affiche quasiment que des débits faibles voire très faibles particulièrement au mois de mai.

Rapport d'hydraulicité du mois

- 0 - 20 %
- 20 - 40 %
- 40 - 80 %
- 80 - 120 %
- 120 - 200 %
- > 200 %
- absence de valeur

Superficie des bassins versants

- inférieure ou égale à 2000 Km²
- supérieure à 2000 Km²



Focus : la station sur le Giessen à Sélestat dans le département du Bas-Rhin (67) illustre, par l'évolution des indicateurs de débits, d'une part le déficit de précipitations en 2025 dès février, et d'autre part l'intensité de certains événements pluvio-orageux, très brefs et très locaux (voir juin 2025) :

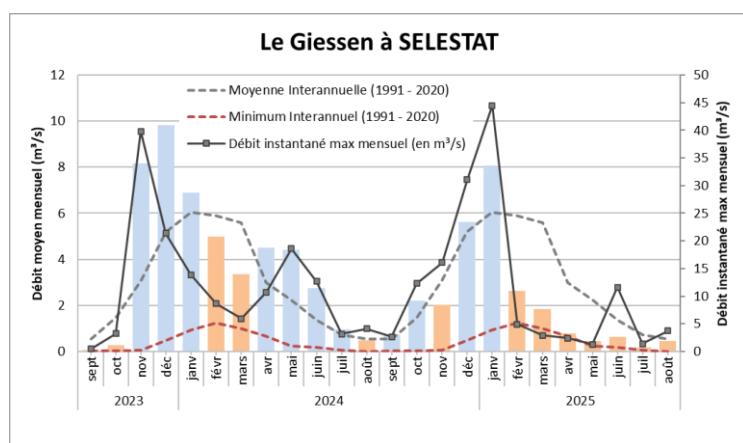


Figure 7 : Évolution des débits moyens mensuels en 2024 et 2025

Lors des fortes averses du 15 juin, le débit instantané maximal sur le Giessen atteint 11,6m³/s, et se place au 11ème rang des valeurs mesurées pour un mois de juin depuis 1966, le record pour un mois de juin ayant été atteint en 1970 avec un débit instantané maximal de 23,4m³/s. Cependant, alors que la moyenne interannuelle pour un mois de juin est de 1,66m³/s (1,36m³/s pour la période de référence 1991-2000), la moyenne de juin pour l'année 1970 étant de 4,03m³/s, elle n'est que de 0,65m³/s en juin 2025.

Corse

Bassin versant du Tavignano – La Restonica

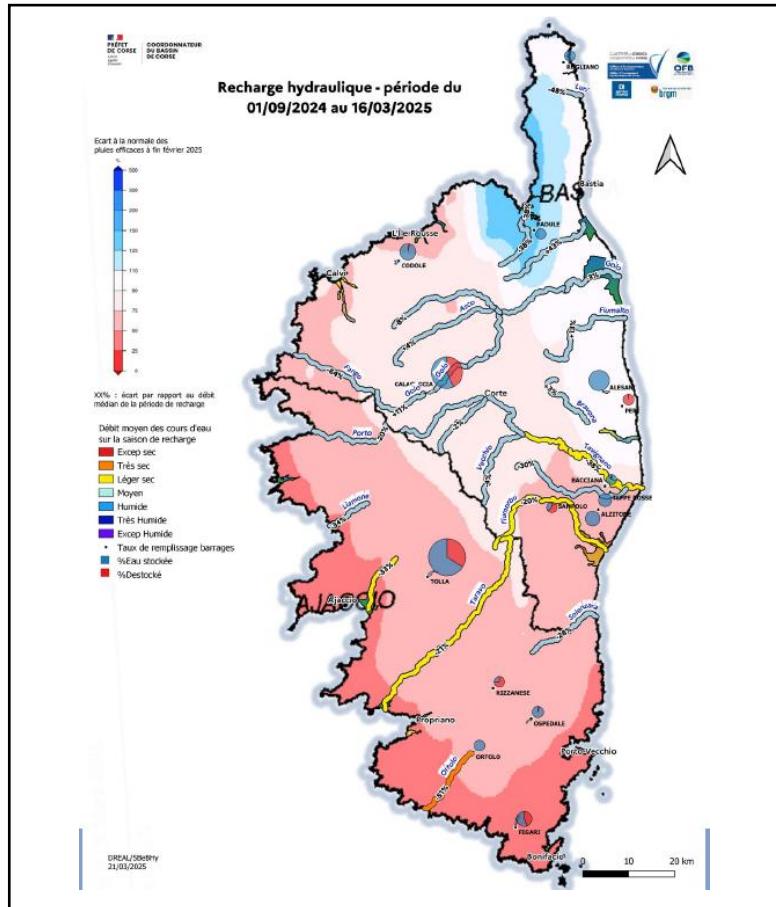
Contrairement à l'année hydrologique 2023-2024 et à la tendance des 5 dernières années, la recharge a été conforme à la normale voire légèrement excédentaire sur le Nord et le centre de l'île.

En revanche l'ensemble de la façade Ouest, le Sud de la plaine orientale et l'extrême Sud ont été marqués par une recharge fortement déficitaire (déficit de pluies efficaces de -25 % à -75 %, réserve nivale très faible < quintile 1) et des débits légèrement secs à très secs. Cette situation, combinée à une forte fréquentation touristique et à l'indisponibilité temporaire de certaines infrastructures, a conduit au déclenchement de l'alerte renforcée en Corse du Sud à partir de mi-août et à l'enclenchement d'une gestion de crise début octobre concernant l'AEP de l'extrême Sud.

Chiffres clés :

Débit de l'Ortolo sur la période de recharge = 0.208 m³/s soit T=12 S

Débit du Taravo sur la période de recharge = 6.10 m³/s soit T=5 S



Période de recharge hydraulique du 01/09/2024 au 16/03/2025

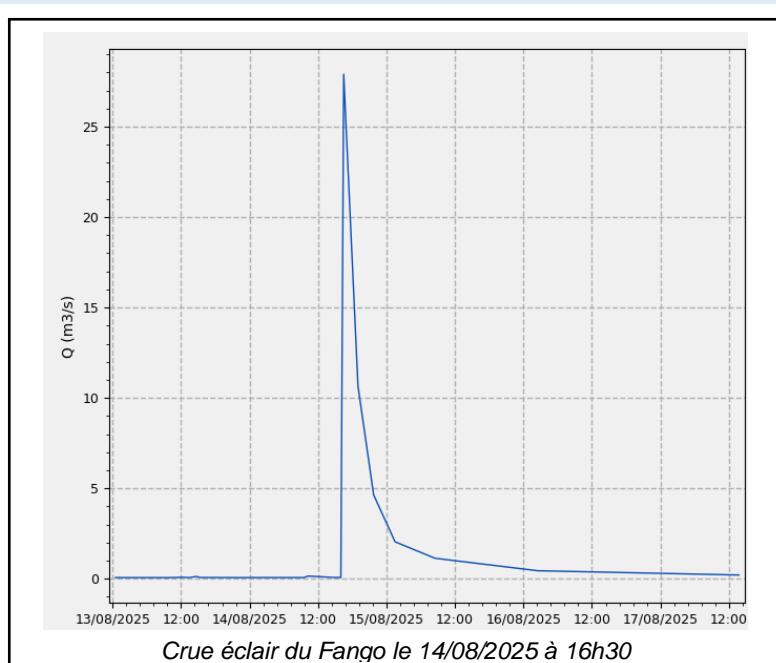
Le Fango est un petit cours d'eau de la micro-région de la Balagne. Cette station est située dans la partie aval du cours d'eau et présente un fort enjeu estival en termes de fréquentation touristique (activité de baignade).

Le graphique de la crue du 14/08/25 montre la rapidité de la montée des eaux, ce cours d'eau est passé de 0,066 m³/s à 16h00 à 27,90 m³/s à 16h30

Chiffres clés :

Pointe de crue : 27.9 m³/s

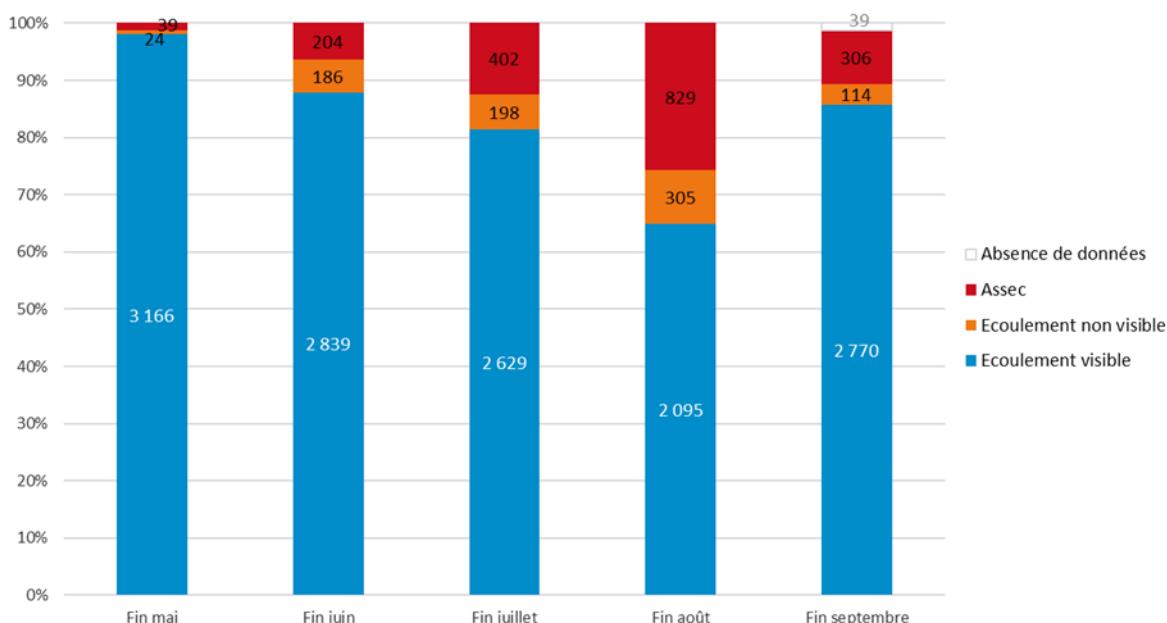
Montée de crue : 30 minutes (soit une augmentation du débit de 1 m³/s toutes les minutes)



5. ÉTIAGES ESTIVALS

5.1. Observations des écoulements des cours d'eau entre mai et septembre 2025

Les premiers assecs et ruptures d'écoulement sont observés fin mai et s'amplifient jusque fin août pour atteindre 35 % des observations, correspondant à 1 134 cours d'eau. Une nette d'amélioration est notée fin septembre avec 13 % des observations en assec ou en rupture d'écoulement, ce qui correspond à la 4^{ème} situation la plus défavorable rencontrée à la même période depuis la mise en place du dispositif en 2012.



Évolution des modalités d'observation d'écoulement entre fin mai et fin septembre 2025 (suivi usuels)

Méthodologie et ressources

L'Observatoire national des étiages (Onde) est un dispositif d'observations visuelles de l'état d'écoulement des petits cours d'eau métropolitains, réalisées chaque été depuis 2012 par les agents de l'Office français de la biodiversité (OFB). Son atout tient au caractère objectif du constat selon trois modalités d'écoulement du cours d'eau : écoulement visible de l'eau, présence d'eau mais écoulement non visible et enfin assec. Le suivi usuel correspond à toute campagne effectuée entre mai et septembre, le 25 du mois +/- 2 jours. Tout suivi effectué à d'autres dates est considéré comme un suivi complémentaire. Le suivi complémentaire étant déclenché ponctuellement sur certains territoires et à des périodes potentiellement différentes, seules les observations du suivi usuel sont prises en compte pour rendre compte de la situation nationale annuelle.

Il n'existe pas de réseau Onde sur les départements de la ville de Paris, de Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine, majoritairement urbains.

Les services de l'OFB ont parcouru entre le 24/01/2025 et 31/10/2025, 93 départements pour réaliser 22 103 observations d'écoulement sur 3 229 stations (16 106 observations dans le cadre des suivis usuels et 5 997 dans le cadre des suivis complémentaires). Le département de la Haute-Vienne n'a pas pu réaliser la campagne usuelle de fin septembre.

Les données présentées proviennent d'une extraction de la base effectuée le 06/11/2025, cela ne constitue donc pas les données chiffrés 2025 car d'autres observations de l'écoulement sont susceptibles d'être réalisées dans le cadre des suivis complémentaires entre novembre et décembre 2025.

Le lot de données (ainsi que sa description) est accessible à l'adresse :

<https://onde.eaufrance.fr/content/t%C3%A9l%C3%A9charger-les-donn%C3%A9es-des-campagnes-par-ann%C3%A9e>

Les données sont également disponibles via l'API Hub'Eau « Ecoulement des cours d'eau » :

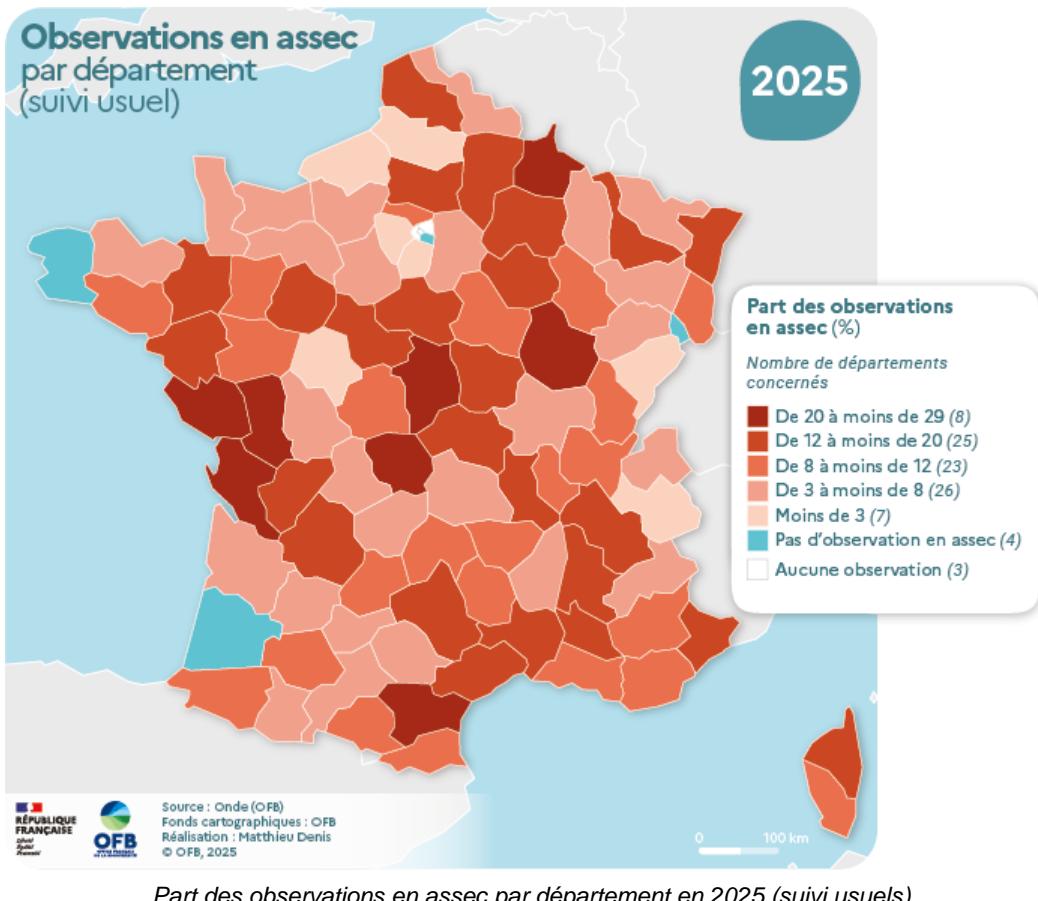
<https://hubeau.eaufrance.fr/page/api-ecoulement>

De fin mai à fin septembre 2025 (suivis usuels), à l'exception de 4 départements (Finistère, Landes, Territoire de Belfort et Val-de-Marne), au moins un assec a été observé sur les 84 autres départements suivis.

Les départements les plus concernés par des assecs (part d'assec supérieure à 20 %) par rapport au nombre total d'observations réalisées sont :

Département	Part d'assec (%) (suivis usuels)
ARDENNES	28,67 %
CREUSE	24,57 %
DEUX-SEVRES	23,57 %
CHER	23,81 %
AUDE	22,00 %
VENDEE	22,00 %
CHARENTE-MARITIME	21,78 %
COTE-D'OR	20,00 %

Plus de la moitié des départements (62 %) a une part d'assec supérieure à 8 % sur la période considérée.



Méthodologie et ressources

L'Observatoire national des étiages (Onde) est un dispositif d'observations visuelles de l'état d'écoulement des petits cours d'eau métropolitains, réalisées chaque été depuis 2012 par les agents de l'Office français de la biodiversité (OFB). Son atout tient au caractère objectif du constat selon trois modalités d'écoulement du cours d'eau : écoulement visible de l'eau, présence d'eau mais écoulement non visible et enfin assec. Le suivi usuel correspond à toute campagne effectuée entre mai et septembre, le 25 du mois +/- 2 jours. Tout suivi effectué à d'autres dates est considéré comme un suivi complémentaire. Le suivi complémentaire étant déclenché ponctuellement sur certains territoires et à des périodes potentiellement différentes, seules les observations du suivi usuel sont prises en compte pour rendre compte de la situation nationale annuelle.

Il n'existe pas de réseau Onde sur les départements de la ville de Paris, de Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine, majoritairement urbains.

Les services de l'OFB ont parcouru entre le 24/01/2025 et 31/10/2025, 93 départements pour réaliser 22 103 observations d'écoulement sur 3 229 stations (16 106 observations dans le cadre des suivis usuels et 5 997 dans le cadre des suivis complémentaires). Le département de la Haute-Vienne n'a pas pu réaliser la campagne usuelle de fin septembre.

Les données présentées proviennent d'une extraction de la base effectuée le 06/11/2025, cela ne constitue donc pas les données chiffrés 2025 car d'autres observations de l'écoulement sont susceptibles d'être réalisées dans le cadre des suivis complémentaires entre novembre et décembre 2025.

Le lot de données (ainsi que sa description) est accessible à l'adresse :

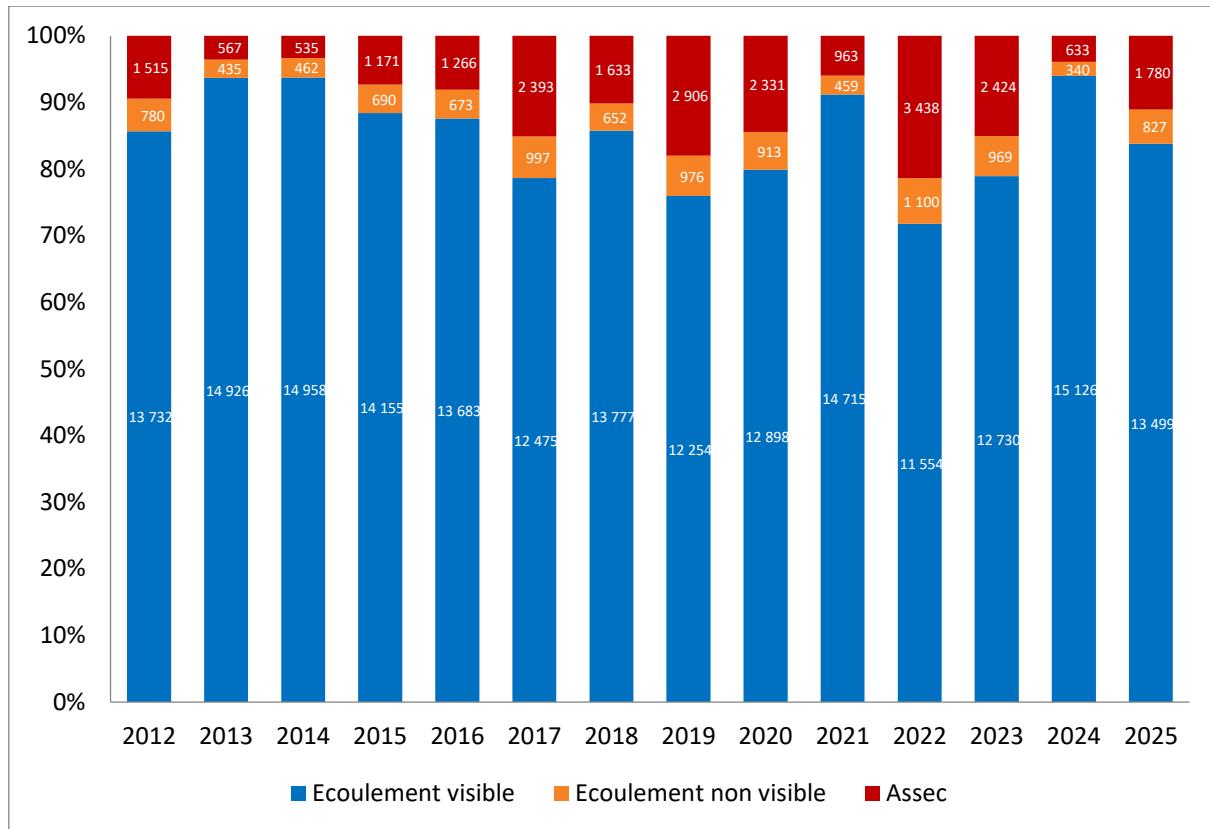
<https://onde.eaufrance.fr/content/t%C3%A9l%C3%A9charger-les-donn%C3%A9es-des-campagnes-par-ann%C3%A9e>

Les données sont également disponibles via l'API Hub'Eau « Ecoulement des cours d'eau » :

<https://hubeau.eaufrance.fr/page/api-ecoulement>

5.2. Observations des écoulements des cours d'eau depuis 2012

2025 est la sixième année présentant le plus d'observations en assec ou en écoulement non visible (16 %) depuis le début des suivis Onde en 2012. L'année la plus marquée par des étiages reste 2022 avec 28 % d'observations en assec ou en écoulement non visible, suivie par 2019 (24 %), par 2023 et 2017 (21 %), puis par 2020 (20 %).



Répartition des observations selon les modalités d'écoulement par année (suivi usuels)

Méthodologie et ressources

L'Observatoire national des étiages (Onde) est un dispositif d'observations visuelles de l'état d'écoulement des petits cours d'eau métropolitains, réalisées chaque été depuis 2012 par les agents de l'Office français de la biodiversité (OFB). Son atout tient au caractère objectif du constat selon trois modalités d'écoulement du cours d'eau : écoulement visible de l'eau, présence d'eau mais écoulement non visible et enfin assec. Le suivi usuel correspond à toute campagne effectuée entre mai et septembre, le 25 du mois +/- 2 jours. Tout suivi effectué à d'autres dates est considéré comme un suivi complémentaire. Le suivi complémentaire étant déclenché ponctuellement sur certains territoires et à des périodes potentiellement différentes, seules les observations du suivi usuel sont prises en compte pour rendre compte de la situation nationale annuelle.

Il n'existe pas de réseau Onde sur les départements de la ville de Paris, de Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine, majoritairement urbains.

Les services de l'OFB ont parcouru entre le 24/01/2025 et 31/10/2025, 93 départements pour réaliser 22 103 observations d'écoulement sur 3 229 stations (16 106 observations dans le cadre des suivis usuels et 5 997 dans le cadre des suivis complémentaires). Le département de la Haute-Vienne n'a pas pu réaliser la campagne usuelle de fin septembre.

Les données présentées proviennent d'une extraction de la base effectuée le 06/11/2025, cela ne constitue donc pas les données chiffrés 2025 car d'autres observations de l'écoulement sont susceptibles d'être réalisées dans le cadre des suivis complémentaires entre novembre et décembre 2025.

Le lot de données (ainsi que sa description) est accessible à l'adresse :

<https://onde.eaufrance.fr/content/t%C3%A9l%C3%A9charger-les-donn%C3%A9es-des-campagnes-par-ann%C3%A9e>

Les données sont également disponibles via l'API Hub'Eau « Ecoulement des cours d'eau » :

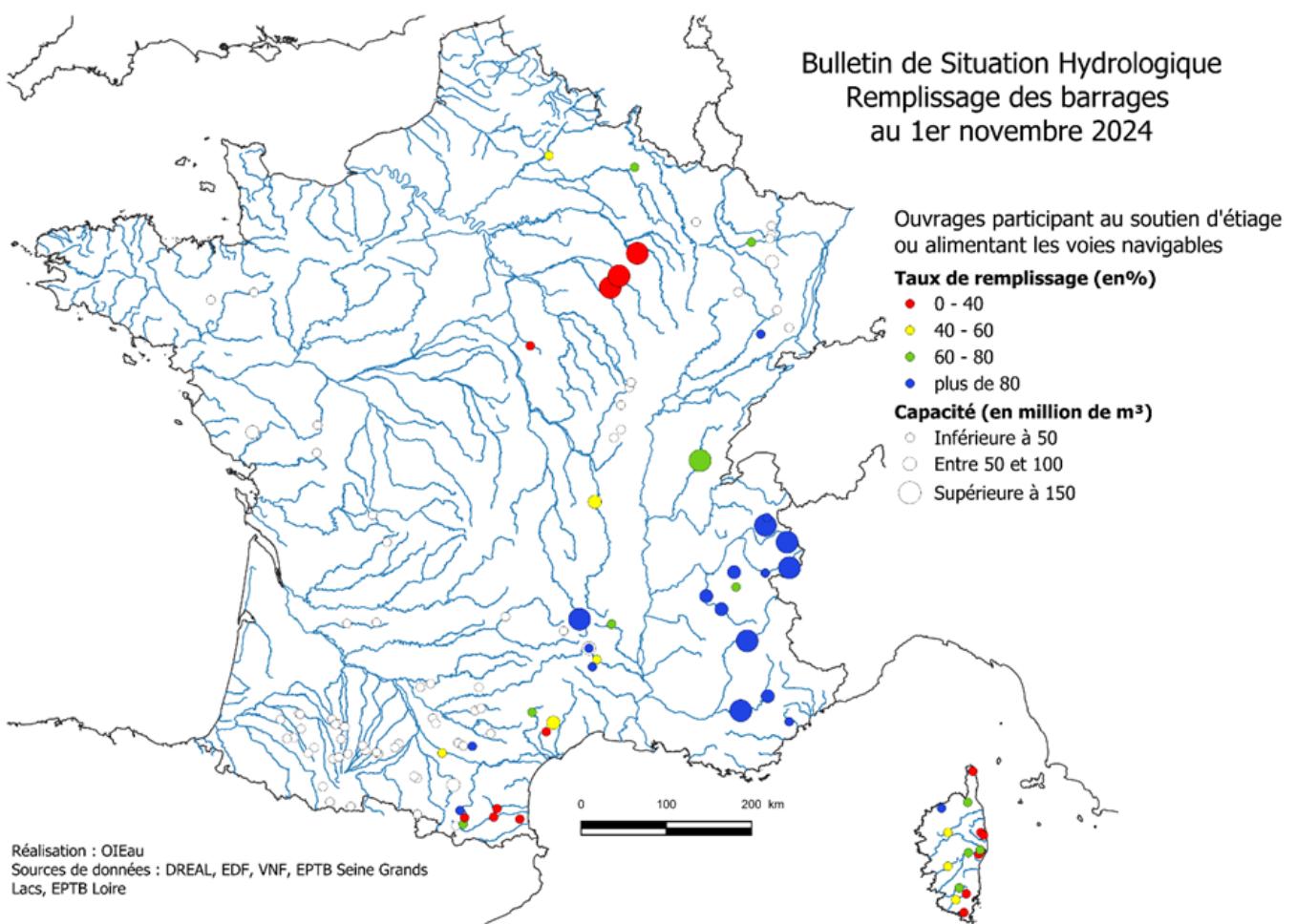
<https://hubeau.eaufrance.fr/page/api-ecoulement>

6. BARRAGES ET RÉSERVOIRS

6.1. De septembre à novembre 2024

Le début de l'année hydrologique est marqué par une situation globalement favorable du taux de remplissage des barrages. Au 1^{er} septembre, les taux de remplissage sont majoritairement entre 60 et plus 80 %. En octobre, malgré l'apparition de situations critiques dans le centre du pays, les précipitations importantes ont retardé les programmes de déstockage, maintenant les niveaux au-dessus des objectifs de gestion. Cette dynamique favorable se poursuit en novembre, où les remplissages demeurent supérieurs aux objectifs, témoignant d'une recharge automnale efficace qui compense partiellement les déficits observés localement.

Taux de remplissage des barrages au 1^{er} novembre 2024



Méthodologie et ressources

L'évaluation de cet indicateur est effectuée à partir des données disponibles dans la banque HYDRO et des producteurs EDF, EPTB Seine Grands Lacs et VNF.

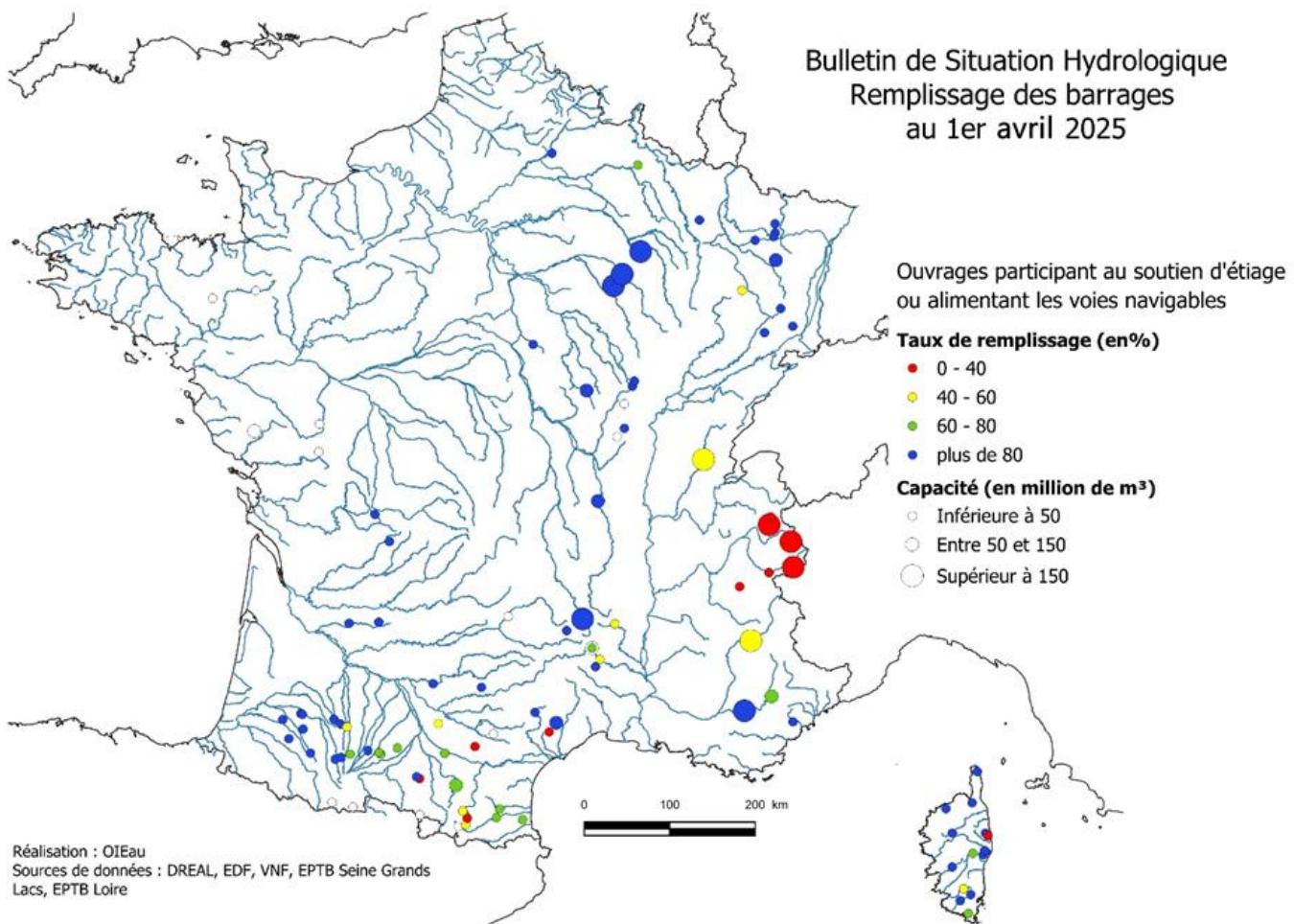
6.2. De décembre 2024 à avril 2025

La période de décembre à avril se caractérise par une amélioration progressive des taux de remplissage, avec des disparités à l'échelle du territoire.

Les précipitations abondantes de fin 2024 ont permis d'atteindre des taux de remplissage à des niveaux satisfaisants en janvier pour la majorité des ouvrages, particulièrement dans le centre, le nord-ouest et le sud-ouest avec des taux supérieurs à 80 %. À partir de février, une disparité s'installe sur le territoire : le nord-est et le sud-est maintiennent des niveaux satisfaisants tandis que le sud-est, notamment les Alpes et la région PACA, présente une dégradation avec l'apparition de plusieurs barrages déficitaires.

Au 1^{er} avril, bien que la situation demeure globalement favorable avec une majorité de barrages bien remplis, la persistance de déficits dans le sud-est constitue un signal d'alerte précoce pour la gestion estivale de la ressource.

Taux de remplissage des barrages au 1^{er} avril 2025



Méthodologie et ressources

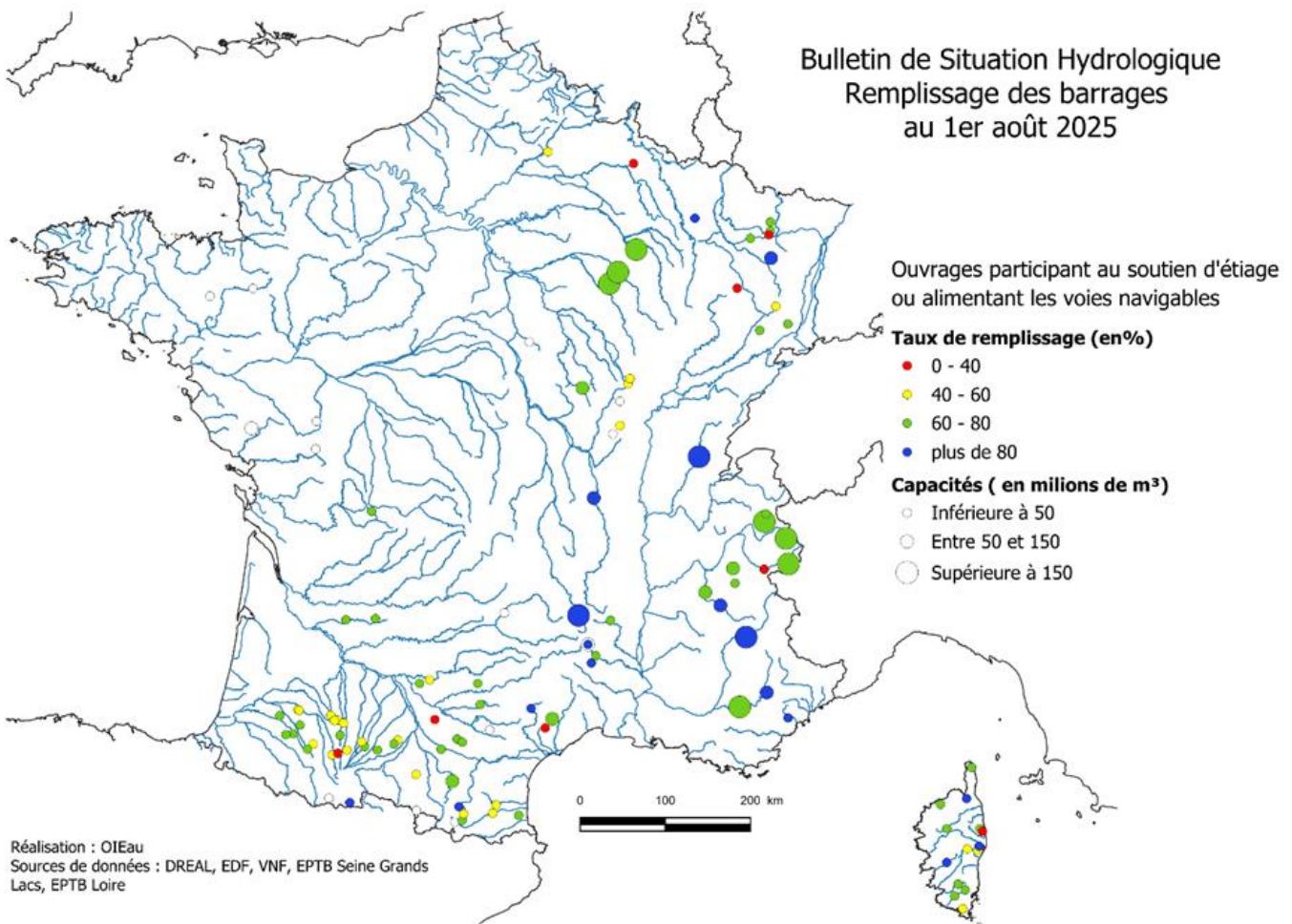
L'évaluation de cet indicateur est effectuée à partir des données disponibles dans la banque HYDRO et des producteurs EDF, EPTB Seine Grands Lacs et VNF.

6.3. De mai à août 2025

La période de mai à juillet 2025, révèle une situation globalement favorable mais relativement contrastée à l'échelle du territoire. Bien qu'une majorité d'ouvrages présente un taux de remplissage supérieur à 80 %, des déficits se concentrent dans les Alpes du Nord avec plusieurs grands réservoirs en situation préoccupante (< 40 %). Plusieurs barrages du sud-ouest et du nord-est sont également touchés par des déficits.

Au 1^{er} août, la situation hydrologique des barrages se dégrade et révèle des contrastes marqués selon les régions. Bien que le couloir rhodanien et certains grands réservoirs conservent des niveaux élevés, une augmentation des ouvrages en déficit apparaît particulièrement dans le sud-ouest, les Vosges et les Pyrénées. La Corse se distingue par une diversité de situations, allant de réservoirs presque pleins à d'autres en déficit notable.

Taux de remplissage des barrages au 1^{er} août 2025



Méthodologie et ressources

L'évaluation de cet indicateur est effectuée à partir des données disponibles dans la banque HYDRO et des producteurs EDF, EPTB Seine Grands Lacs et VNF.

7. GLOSSAIRE

Débit	Volume d'eau qui traverse une section transversale d'un <i>cours d'eau</i> par unité de temps. Les débits des cours d'eau sont exprimés en m ³ /s.
Écoulement	Fait pour un fluide de se déplacer en suivant un itinéraire préférentiel.
Étiage	Débit exceptionnellement faible d'un cours d'eau, ou exacerbation de ses basses eaux (parfois assimilé aux basses eaux saisonnières). L'étiage est ainsi considéré comme une période limitée dans l'année où les débits passent en dessous d'une valeur seuil, propre à chaque cours d'eau et calculée statistiquement.
Évapotranspiration	Emission de la vapeur d'eau résultant de deux phénomènes : l'évaporation, qui est un phénomène purement physique, et la transpiration des plantes. La <i>recharge</i> des <i>nappes phréatiques</i> par les <i>précipitations</i> tombant en période d'activité du couvert végétal peut être limitée. En effet, la majorité de l'eau est évapotranspirée par la végétation. Elle englobe la perte en eau due au climat, les pertes provenant de l'évaporation du sol et de la transpiration des plantes.
Infiltration (recharge)	Quantité d'eau franchissant la surface du sol. Le phénomène d'infiltration permet de renouveler les stocks d'eau souterraine et d'entretenir le <i>débit</i> de l' <i>écoulement</i> souterrain dans les formations hydrogéologiques perméables du sous-sol. Par comparaison avec l'écoulement de surface, l'écoulement souterrain peut être lent, différé et de longue durée (quelques heures à plusieurs milliers d'années).
Précipitations	Volume total des précipitations atmosphériques humides, qu'elles se présentent à l'état solide ou à l'état liquide (pluie, neige, grêle, brouillard, givre, rosée...), habituellement mesuré par les instituts météorologiques ou hydrologiques.
Pluies efficaces	Différence entre les <i>précipitations</i> et l' <i>évapotranspiration</i> réelle, et exprimée en mm. Les précipitations efficaces peuvent être calculées directement à partir des paramètres climatiques et de la réserve facilement utilisable (RFU). L'eau des précipitations efficaces est répartie, à la surface du sol, en deux fractions : le <i>ruisselement</i> et l' <i>infiltration</i> .
Réserve utile du sol (RU)	Eau présente dans le sol qui est utilisable par la plante. La réserve utile (RU) est exprimée en millimètres.
Nappe d'eau souterraine	Ensemble de l'eau contenue dans une fraction perméable de la croûte terrestre totalement imbibée, conséquence de l' <i>infiltration</i> de l'eau dans les moindres interstices du sous-sol et de son accumulation au-dessus d'une couche imperméable. Les nappes d' <i>eaux souterraines</i> ne forment de véritables <i>rivières souterraines</i> que dans les terrains <i>karstiques</i> . Les eaux souterraines correspondant aux eaux infiltrées dans le sol, circulant dans les roches perméables du sous-sol, forment des « réserves ». Différents types de nappes sont distingués selon divers critères qui peuvent être : géologiques (<i>nappes alluviales</i> - milieux poreux superficiels, nappes en milieu fissuré - carbonaté ou éruptif, nappes en milieu karstique - carbonaté, nappes en milieu poreux - grès, sables) ou hydrodynamiques (nappes alluviales, <i>nappes libres</i> , ou <i>nappes captives</i>). Une même nappe peut présenter une partie libre et une partie captive.

Normale	Normale concernant température et précipitations : moyenne de référence 1991-2020.
----------------	--

8. EN SAVOIR PLUS

8.1. Qu'est-ce que le bulletin national de situation hydrologique ?

Le **bulletin national de situation hydrologique** (BSH national) décrit l'état des ressources en eau sur le territoire métropolitain de l'année hydrologique précédente. L'année hydrologique est définie comme la période de 12 mois débutant après le mois habituel des plus basses eaux.

En fonction de la situation météorologique des régions, l'année hydrologique peut débuter à des dates différentes, mais en France métropolitaine, il est considéré qu'elle débute au mois de septembre. Le bilan de situation hydrologique annuel traitera ainsi la période du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.

Le bulletin est constitué d'un ensemble de cartes, de graphiques d'évolution et de leurs commentaires qui présentent la situation quantitative des ressources en eau selon des grands thèmes : pluviométrie, débits des cours d'eau, niveau des nappes d'eau souterraine, état de remplissage des barrages-réservoirs et du manteau neigeux. Il fournit également une information synthétique sur les arrêtés préfectoraux pris pour limiter les usages de l'eau durant la période d'étiage.

Il résulte d'une collaboration de différents producteurs et gestionnaires de données :

- Météo-France pour les données météorologiques (précipitations, humidité des sols, manteau neigeux) ;
- les DREAL¹ de bassin et le Service Central Vigicrues (ex-SCHAPI)² pour les données sur les débits des cours d'eau et l'état de remplissage des barrages (en collaboration avec d'autres acteurs nationaux, comme EDF³, VNF⁴ et des EPTB⁵, tels que Seine Grands Lacs). Chaque région du bassin élabore également un bulletin au niveau de son territoire : leur fréquence de parution est généralement mensuelle et permet d'accéder à une échelle de détail plus fine ;
- le BRGM pour les niveaux des nappes d'eau souterraine ;
- l'Office français de la biodiversité (OFB) pour les observations sur les étiages estivaux (entre les mois de juin et octobre).

Le bulletin est réalisé sous l'égide du comité de rédaction, composé des différents contributeurs du BSH (producteurs et gestionnaires de données), animé par l'Office International de l'Eau, en lien avec l'OFB et la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de la transition écologique et solidaire.

¹

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

²

Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des crues

³

Électricité de France

⁴

Voies navigables de France

⁵

Établissement public territorial de bassin

8.2. Ressources associées



Site de [Météo-France](#)



Site du [Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires](#)



Portail [eaufrance](#) du Système d'information sur l'eau (SIE) :

- accès à tous les BSH nationaux (depuis 1998)
- bulletins de situation hydrologique à l'échelle des grands bassins



Bulletins de situation hydrologique régionaux, réalisés par les DREAL. Ils sont consultables sur les sites des DREAL :

- [Adour-Garonne](#)
- [Artois-Picardie](#)
- [Corse](#)
- [Loire-Bretagne](#)
- [Rhin-Meuse](#)
- [Rhône-Méditerranée](#)
- [Seine-Normandie](#)



Site de [l'EPTB Seine Grands Lacs](#)



Site de [Voies Navigables de France](#)



Site d'[Électricité de France](#)



Bulletin des eaux souterraines réalisé par le [BRGM](#)



Site de consultation des arrêtés de restriction d'eau [VigiEau](#) (Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires)



Site de l'Office International de l'Eau et sa rubrique « [Publications](#) »



8.3. Contributeurs du bulletin de situation hydrologique

 OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ	<u>Office français de la Biodiversité</u>
 brgm Géosciences pour une Terre durable	<u>BRGM</u>
 edf	<u>Électricité de France</u>
 SEINE GRANDS LACS	<u>Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs</u>
 OiEau Office International de l'eau	<u>Office International de l'Eau</u>
 METEO FRANCE	<u>Météo-France</u>
 MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES Liberté • Égalité • Fraternité	<u>Ministère de la Transition écologique et solidaire,</u>
 Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement, et du logement RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	<u>Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de région</u>
 VIGICRUES	<u>Service Central Vigicrues (ex-SCHAPI)</u>
 vnf Voies navigables de France	<u>Voies Navigables de France</u>

Auteur : Office International de l'Eau (OIEau), Office français de la biodiversité (OFB), Météo-France, Ministère de la Transition écologique et solidaire (Direction de l'eau et de la biodiversité), BRGM

Publication : Office International de l'Eau (OIEau)

Contribution : Office français de la biodiversité (OFB), Association pour la protection de la nappe phréatique de la plaine d'Alsace (Aprona), BRGM, Electricité de France (EDF), EPTB Seine Grands Lacs, EPTB Loire, Météo-France, Ministère de la Transition écologique et solidaire (Direction de l'eau et de la biodiversité), Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de bassin, Service Central Vigicrues (ex-SCHAPI), Voies navigables de France (VNF)

Date de publication : 01/12/2025

Format : PDF

Langue : FR

Couverture spatiale : France métropolitaine

Couverture temporelle : 01/09/2024 - 31/08/2025

Droits d'usage : <https://creativecommons.org/licenses/by/3.0/fr/>